

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	14	SOCIAL	02	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	16	ECONOMIE	02	RURAL	06

N° 2752

17 Février 2023

17 February 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 30/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A CAF GAVALYAM DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023. IMPUTATION : AUTORISATION :
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01622/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°01622/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/02/2023 PORTANT ANNULLATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 14/02/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR DES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, YAOUNDÉ – DOUALA, PHASE 3 EN DEUX (02) LOTS (LOT 1-CE : YAOUNDÉ – PONT DE NDOUPÉ ET LOT 2-LT : PONT DE NDOUPÉ – PONT SUR LA DIBAMBA).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2023 ET 2024, IMPUTATION MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	20-03-2023

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 27/01/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE NKOLABUING? MEKONDOM-EVOUZOK 1-EVOUZOK 2-ALOUM 2 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	21-02-2023

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/ASMI/MINFI/DGD/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU 17 FEV 2023- POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECTEUR DES DOUANES DU SUD II A KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	15-03-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°057/D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°057/D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2023 DU 14/02/2023 CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION MORA-WAZA (PK0+000 AU PK3+000), DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) ET DES TRAVAUX DE MAINTIEN DE LA CIRCULATION SUR LE TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2023 ET 2024.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">011/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 11 FÉVRIER 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE WAFANGO, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> 09-03-2023</p>
----------	--

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023 DU 13/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOSSEL DJAOULE DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)EXERCICE2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 06-03-2023</p>
----------	--

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/CAK1er/CIPM/2023 DU 02/02/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAK 1ER/CIPM/2023 DU 02/02/2023 RELATIF A LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE : ENTREE CHEFFERIE DE LENDI - TUNEL AUTOROUTE (LOLABE KRIBI) Y/C BRETELLE, D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 6,500 KM, AVEC LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) DALOTS EN BETON ARME, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIB1ER DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, FINANCEMENT : BIP 2023 (MINTP)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 23-02-2023</p>
----------	--

<b>10</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 30/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1: EP MADA KOLKOCH; LOT 2: EP SERADJOUÉ; LOT3: EP DE GADABAK FINANCEMENT: BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023. DÉSIGNATION IMPUTATION AUTORISATION DE DÉPENSE LOT 1 : EP MADA KOLKOCH LOT 2 : EP SERADJOUÉ LOT3: EP DE GADABAK</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 22-02-2023</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**11**

Reference [003/23/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 17/02/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SECTIONS DES GRILLES DE FEEDER 700 LUMMUS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-03-2023

**12**

Reference [002/ASMI/MINFI/DGD/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°-002/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023- POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST A BAMENDA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-03-2023

**13**

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/GAN1/CIPM DU 23 JAN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 1ER, DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT CMMUNE/FEICOM - EXERCICE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**14**

Reference [N°063/D/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°063/D/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023 DU\_14/02/2023 CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUALA-BANDJOUN, SECTION : PONT DU NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**15**

Reference [010/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 16 FÉVRIER 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON À BOUNÉROU, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-03-2023

**16**

Reference [001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA PRÉFECTURE DE MEIGANGA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17****Reference** [001/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 13/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KEBING DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** 06-03-2023**18****Reference** [001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2023 DU 13 FEVRIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER RN 22 OBOKOE-CARREFOUR ONGON-OTTOTOMO ANCIENNE GARE-LIMITE EDZING NDZUG DANS LA COMMUNE DE NNGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** 14-03-2023**19****Reference** [003/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 13/02/2023 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OURO DJABBI DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE ;

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** 06-03-2023**20****Reference** [003/AONO/JO8/CDPM/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT UNIQUE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES)

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** 14-03-2023**21****Reference** [009/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 17/02/2023](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 17/02/2023 PORTANT TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIÈRE DE LOUM EN UN (01) LOT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE LOUM 2022 ET SUIVANT

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** 17-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/RN/D42/CMO/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/RN/D42/CMO/SIGAMP/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN DALUT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,7 SUR LE MAYO SUINTA ET DU TRONCON DE ROUTE RURAL (INT R0405)-DAGA SITUÉ A 15 KM DE DOUREYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NIAYO-OULO
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	17-03-2023

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 06/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE MOKIO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : FINANCEMENT: BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023. IMPUTATION :
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-02-2023

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUZAL LOULOU DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) ; EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	07-03-2023

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0000003/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 15 FEVRIER 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0000003/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 15 FEVRIER 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-03-2023

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/ASMI/MINFI/DGD/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023- POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD A GAROUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	17-03-2023

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">557/MINFI/DGD</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 557/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE REHABILITATION DU BUREAU SECONDAIRE DES DOUANES DE YAGOUA, DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL ET DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES DOUANES DE SEILOU SAMBA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0232/C/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°0232/C/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023 DU 14/02/2023 PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUALA-BANDJOUN, SECTION : PONT DU NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">556/MINFI/DGD</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 556/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL A DOUALA <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0001/MINFI/DGD</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 0001/MINFI/DGD DU 30 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-ROUTES/2023 RELATIF A CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN TROIS (03) LOTS.;EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 15-02-2023
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE DE MEIGANGA. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 14-03-2023
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES CULTURELLE ET SOCIALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS. EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 15-02-2023
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, SANITAIRES ET SPORTIVES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS. EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-02-2023

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONR/RO/CIPM-SPL</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS 'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/AONR/RO/CIPM-SPL DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POUCE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPAGE ELECTRIQUE A L'EP DE BANKA MARCHEDANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM. EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	15-02-2023

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU MBERE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/CABAF3/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2023 DU POUR LA CONSTRUCTION SUR LA ROUTE COMMUNALE INTER N° 06 KENA-DJUKOU D'UN PONT EN BETON ARME ( PORTE 12M, HAUTEUR DES CULEES 7M) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3E
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	22-02-2023

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 10/02/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AAONO/CRB/CIPM/R/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CRB/CIPM/R/2023 DU 16 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇONTOURA LARA-DANEDJI SUR 4 KM (AVEC OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOÛBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	17-02-2023

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE DIX(10)LOMPADAIRES SOLAIRES DANS LACOMMUNE DE NIAYO UULO, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	17-03-2023

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/CAK1er/CIPM/2023 DU 23/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAK1ER/CIPM/2023 DU 02/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS (POUR VENTE VOLAILLE, VIVRES FRAIS ET POISSON), ET CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES (POUR BOUCHERIE ET MOULINS) AU MARCHÉ DE MPANGOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1 ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2023

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 16 FEV 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 16 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES : MAYO NGOURI-NGOURI BARI (5 KM), CARREFOUR TAGOURI-MAYO SANGANARE (10 KM) ET GARBAYA HAMAN-NGAM KITE (3 KM) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2023

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/JO8/CDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINDDEVEL NYONG ET KELLE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-03-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**45**

**Reference** [004/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZONGOYAWO DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 07-03-2023

**46**

**Reference** [001/AONO/CAK1er/CIPM/2023 DU 02/02/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAK1ER/CIPM/2023 DU 02/02/2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBEKA'A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1ER DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP 2023 (MINEDUB)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 23-02-2023

**47**

**Reference** [005/AONO/C.NDKLE/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAWEL DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 07-03-2023

**48**

**Reference** [003/AONO/C.TOK/CIPM-BEC/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 06/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE MATERNELLE DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD : FINANCEMENT: BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023. IMPUTATION :

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 27-02-2023

**49**

**Reference** [004/AONO/L12/CDPM/2023 DU 31/01/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/L12/CDPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VALLEE DU NTEM A AMBAM.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 03-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**50**

**Reference** [006/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHOFFL DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)EXERCICE2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 07-03-2023

**51**

**Reference** [001/SUP'PTIC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°2023/001/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 16/02/2023POURL'ACQUISITION DES CHAISES POURL'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 24-03-2023

**52**

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN° 001 DU 16 FEVRIER 2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES CABINETS EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER, DU SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE, ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Y COMPRIS LES OPÉRATIONS DE CLÔTUREEXERCICES 2023 (FONDS MINKA)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 13-03-2023

**53**

**Reference** [006/ASMI/CUDISG/DSGP/2022 DU 17/02/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUDISG/DSGP/2022 DU 17/02/2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILE LEGER DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.EXERCICE BUDGETAIRE 2023 ET SUIVANTS

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 13-03-2023

**54**

**Reference** [00001/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° -----00001/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023 DU -15 FEV 2023-----POUR LA PRESELECTION DE FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES EN VUE DE LA SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE 14760,3 TONNES D'ENGRAIS NPK, UREE ET ENGRAIS ORGANIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DU CAMEROUN (PARPAC).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-03-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>55</b>	Reference	<a href="#">002/MINFI/DGD</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/MINFI/DGD DU 13 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 29/11/2022 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET LA POSE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>56</b>	Reference	<a href="#">0001/MINFI/DGD</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0001/MINFI/DGD DU 30 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 01/11/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>57</b>	Reference	<a href="#">02130/CAA/DAG/SDAAB/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02130/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 14/02/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 15317/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAA ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>58</b>	Reference	<a href="#">N° 0221/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°_0221/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2023 DU14/02/2023 PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION MORA-WAZA (PK0+000 AU PK3+000), DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) ET DES TRAVAUX DE MAINTIEN DE LA CIRCULATION SUR LE TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2023 ET 2024.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>59</b>	Reference	<a href="#">061/D/MINTP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DÉCISION N° 061/D/MINTP/CAB DU 13 FÉVRIER 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 06/DP/MINTP/CCCP-SPI/CSPM-PFC, RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN CENTRE RÉGIONAL D'EXCELLENCE DE FORMATION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



#

## RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	<a href="#">01620/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	DECISION N° 01620/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/02/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°10165/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 28 NOVEMBRE 2022 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°091/22/AONO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 960ML A DJAMBOUTOU 3.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



## COMMUNE DE TOKOMBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 30/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A CAF GAVALYAM DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BIP- MINEDUB, EXERCICE 2023. IMPUTATION : AUTORISATION :**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction D'UNE (01) SALLE DE CLASSE au CAF de GAVALYAM dans la commune de TOKOMBERE, département Mayo Sava, région de L'extrême-Nord

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de Dix millions (10 000 000) de Francs CFA.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2023,

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille Francs (15. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **22/02/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE****N° 02 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2023****DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CAF DE GAVALYAM DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.****FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023****IMPUTATION :****A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 200 000 (deux Cent mille ) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 22/02/2023 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### **Pièces administratives**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **Offre technique**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- d) N'avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

#### **Offre financière**

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- a) Absence d'un sous-détail de prix ;
- b) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots au maximum.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré**.

*TOKOMBERE le 30 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**TIKIRE BOUKAR**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°01622/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/02/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier de Cotation N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM du DU 08/12/2022 pour la fourniture d'un lot de matériels ;

**Considérant** La Décision d'attribution N°986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA du 03 février 2023 ;

**Considérant** La lettre N°002/22/SDCC/CIPM DU 27 Janvier 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

### **DECIDE :**

**Article 1er:** La décision d'attribution N°986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA du 03 février 2023 de l'Appel d'Offres International Ouvert N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/12/2022 pour la fourniture d'un lot de matériels d'automatisme est annulée pour montant de l'offre de l'unique soumissionnaire qualifié supérieur au montant de l'enveloppe prévisionnelle.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 17 Février 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOURRAIN Henri Pierre**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU14/02/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR DES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N°3, YAOUNDE – DOUALA, PHASE 3 EN DEUX (02) LOTS (LOT 1-CE : YAOUNDE – PONT DE NDOUPÈ ET LOT 2-LT : PONT DE NDOUPÈ – PONT SUR LA DIBAMBA).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2023 ET 2024, IMPUTATION MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
2023 ET 2024. LIGNE FONDS ROUT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de remplacement des buses par des dalots sur la route Nationale N°3, Yaoundé – Douala, Phase 3 en deux (02) Lots (Lot 1 CE: Yaoundé – Pont de Ndoupè et Lot 2 : LT Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba) dans les régions du Centre et du Littoral, cette phase est la suite des travaux entrepris depuis 2017 au cours des quels quarante (40) buses métalliques en état de dégradation alarmant ont été remplacées par les dalots sur les 437 buses existantes.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

### A- LES TRAVAUX GENERAUX COMPRENANT :

- Les installations de chantier ;
- Les inspections détaillées des ouvrages existants ;
- Les études techniques et projet d'exécution ;
- Les essais géotechniques ;
- Le dégagement des emprises sur 5 m à partir du bord extérieur de l'ouvrage et 10 avant et après l'ouvrage ;
- La démolition d'ouvrages existants ;

### B- LES TERRASSEMENTS ET CHAUSSEES COMPRENANT :

- La démolition de la chaussée existante ;
- L'exécution des déblais et remblais nécessaire aux travaux ;
- La reconstruction de la chaussée et des accotements.

#### Pour les couches de chaussées, la structure à utiliser aura :

- Une couche de forme en grave latéritique de 25 cm d'épaisseur ;
- Une couche de fondation en grave concassée 0/31.5 de 40 cm d'épaisseur ;
- Une couche de base en grave bitume de classe 3 de 22 cm d'épaisseur ;
- Une couche de roulement en béton bitumineux module élevé de 7 cm d'épaisseur.
- réparation des nids de poule avec les graves Bitume et béton bitumineux.

#### Pour les couches des accotements, la structure à utiliser aura :

- Une couche de forme en grave latéritique de 25 cm d'épaisseur ;
- Une couche de fondation en grave concassée 0/31.5 de 40 cm d'épaisseur ;
- Une couche de base en grave bitume de classe 3 de 22 cm d'épaisseur ;
- Les accotements sont revêtus d'une imprégnation et recouverte d'un enduit bicouche

### C- LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE COMPRENANT :

- L'entretien et réparation des buses métalliques ;
- La construction des dalots en remplacement de buses existantes ;
- Le rétablissement de l'assainissement longitudinal : fossés en terre et bétonnés, les caniveaux ;
- Le curage et drainage ou recalibrage du lit de cours d'eau ;
- La construction des perrés maçonnés ;
- La mise en place des enrochements.

### D- EQUIPEMENTS, SIGNALISATION ET DIVERS COMPRENANT :

- La remise à niveau des équipements de sécurité ;
- L'assurance des mesures de protection de l'environnement ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la signalisation verticale et horizontale ;
- La construction des glissières de sécurité.

## 3. Coût Prévisionnel

un coût prévisionnel de :

N° du Lot	Montant TTC Phase 1 2023	Montant TTC Phase 2 2023	Total (1+2)
lot 1-CE	1 600 000 000 de F CFA	1 000 000 000 de F CFA	2 600 000 000
lot 2-LT	900 000 000 de F CFA	1 000 000 000 de F CFA	1 900 000 000

## Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne. Autrement dit, il n'est pas possible de soumissionner en ligne.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont prévus en deux (02) lots.

N° du lot	Région	Longueur (km)	Nombre d'ouvrage	Coût prévisionnel (TTC) 2023 et 2024	Délai (mois)	Type d'intervention
1-CE	Yaoundé - Centre	Pont de Ndooupé	10	Phase 1(2023) 1 600 000 000	10	Construction des dalots en remplacement de buses métalliques existantes
				Phase 2 (2024) 1 000 000 000		
				<b>TOTAL</b> 2 600 000 000		
2-LT	Pont de Ndooupé - Pont sur Littoral la Dibamba	10	05	Phase 1(2023) 900 000 000	10	Construction des dalots en remplacement de buses métalliques existantes
				Phase 1(2024) 1 000 000 000		
				<b>TOTAL</b> 1 900 000 000		
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>4 500 000 000</b>			

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou Groupement d'Entreprises de Travaux Publics de droits camerounais ou étrangers.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des

Travaux Publics de la République du Cameroun, pour le compte des Exercices budgétaires 2023 et 2024. Ligne Fonds Routier, pour un coût prévisionnel de :

N° du Lot	Montant TTC Phase 1 2023	Montant TTC Phase 2 2023	Total (1+2)
lot 1-CE	1 600 000 000 de F CFA	1 000 000 000 de F CFA	2 600 000 000
lot 2-LT	900 000 000 de F CFA	1 000 000 000 de F CFA	1 900 000 000

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne. Autrement dit, il n'est pas possible de soumissionner en ligne.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique de l'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 tél : 222 22 92 34 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et [www.publiccontracts.cm](http://www.publiccontracts.cm) , dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, Tél. : 222 229 234, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable cinq cent mille (500 000) de Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ...).

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ,ainsi qu'une version numérique en format PDF , devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, Tél. : 222 229 234, au plus tard **le 20/03/2023 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU14/02/2023Pour l'exécution des travaux de remplacement des buses par des dalots sur la route Nationale N°3, Yaoundé – Douala, Phase 3 en deux (02) Lots (Lot 1 : Yaoundé – Pont de Ndoupè et Lot 2 : Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba) dans les Régions du Centre et du Littoral.*

*Financement : Budget du MINTP, Exercice 2023 et 2024, Imputation\_  
Maître d'Ouvrage : Ministre des Travaux Publics  
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».*

*Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.*

*Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.*

**10. Délai de Livraison**

Le délai global d'exécution des travaux est de dix (10) mois calendaire pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

<b>lot 1-CE</b>	<b>52 000 000</b> de francs CFA
<b>lot 2-LT</b>	<b>38 000 000</b> de francs CFA

Le cautionnement provisoire doit strictement être conforme au modèle joint au DAO et sa durée de validité est de trente (30) jours après celle de la validité des offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard quinze (15) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Si à l'ouverture des plis il est constaté une pièce administrative non-conforme aux exigences du DAO dans l'offre d'un soumissionnaire à l'exception de la caution de soumission, un délai supplémentaire de quarante-huit (48) heures lui sera accordé pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce concernée. Passé ce délai, l'offre sera rejetée.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 20/03/2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. L'ouverture des offres se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- d) Absence d'un Conducteur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- e) N'avoir pas au moins quatre (04) nationaux parmi le personnel clé (Conducteurs des Travaux Terrassements/Chaussées, Responsable ouvrages d'art et d'assainissement, Ingénieur Géotechnicien, Responsable Topographe, Ingénieur Qualité, Spécialiste Socio - Environnemental, Spécialiste en Sécurité routière) ;
- f) N'avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années, au moins un marché des travaux de construction routière ayant un linéaire de dalots cumulés d'au moins 30 m ;
- g) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins :

lot 1-CE 780 000 000 de francs CFA

lot 2-LT 570 000 000 de francs CFA

NB : L'attestation de capacité financière ou ligne de crédit fournit par le soumissionnaire ne doit pas avoir une mention qui exclut la responsabilité de la structure émettrice (banque ou assurance).

- h) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- i) N'avoir pas satisfait les trente-sept (37) critères sur les cinquante-deux (52) critères ;
- j) Non justification de la possession du matériel en en propre

Offre financière :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Offre financière incomplète pour absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- c) Absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié.

### 2. Critères essentiels

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra satisfaire au moins à trente-sept (37) critères sur les cinquante-cinq (52) critères essentiels suivants :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur 15 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 33 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) Attestation de visite du site 01 critère ;
- e) Rapport illustré de la visite de site 01 critère.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante**, en incluant le cas échéant, les rabais proposés. Il ne pourra être attribué les deux lots à un même soumissionnaire.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur la remise des offres sont attribués auprès de la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'offres (Sous-Direction des Marchés, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou à la Direction des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tél : (237) 222 22 98 27 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE D'AMBAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DE LA ROUTE NKOLABUING? MEKONDOM-EVOUZOK 1-EVOUZOK 2-ALOUM 2 AVEC LA  
CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN,  
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du MINTP des exercices budgétaires 2023 et 2024, le Préfet du Département de la Vallée du Ntem, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE NKOLABUING-MEKONDOM-EVOUZOK I -EVOUZOK 2-ALOUM 2 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Pour la phase 1

- Travaux préparatoires ;
- Débroussaillage mécanique ;
- Abattage élagage d'arbres ;
- Dessouchage de bambous de chine ;
- Culée en maçonnerie de moellons de 5 m de hauteur ;
- Fourniture et pose de poutrelles IPE 500 ;
- BA pour tablier ;
- Remblais.

Pour la phase 2

- Travaux préparatoires ; - Remblais ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Création fossés et divergent ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 1000 mm ;
- Fourniture et pose de buscs métalliques Ø 1500 mm ;
- Têtes de buses en maçonnerie de moellons de 1000 mm ;
- Têtes de buses en maçonnerie de moellons de 1500 mm
- Purge ;
- Balise en béton armé ;
- Construction de barrières de pluies ;
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation ;

- Etc.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant du financement est de Quatre cent millions 400 000 000) Francs CFA TTC

**4. Allotissement**

Les travaux sont répartis en un (01) lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupements d'Entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2023 et 2024, Imputation : 57 36 I 26 01 451820A 52351 I. Le montant du financement est de Quatre cent millions (400 000 000) Francs CFA TTC.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet de la Vallée du Ntem.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet de la Vallée du Ntem, téléphone : 222 18 23 13, dès publication (Ici présent avis, contre versement d'une Somme non remboursable de Cent Soixante-quin Mille (175 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances d'Arbam représentant lus frais d'itC(1111` ,1(10,1 du Dossier d'Appel d'Offres. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis (l'Appel «Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E- mail

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel «Offres.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1)

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Particulier de la Préfecture d'Ambam **au plus tard le 21 février 2023 à 13 heures 30 minutes**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 27/01/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE NKOLABUING? MEKONDOM-EVOUZOK 1-EVOUZOK 2-ALOUM 2 AVEC LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. »**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à douze ( 2) mois calendaires. Dont sept (07) mois pour la phase 1 et cinq (05) mois pour la phase 2. Ce délai maximum d'exécution des travaux court à compter de la (liste de notification de l'ordre de service de commencer les travaux pour chaque phase. Le déclenchement de la phase 2 est conditionné par la réception provisoire de la phase 1

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier (l'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Huit Millions (8.000.000) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de huit millions (8.000.000) FCFA, et valable pendant cent vingt ( 1 20) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois à sa date de dépôt.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 21/02/2023 à 14 heures 30 minutes** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Ntem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9)) du code des Marchés Publics ;

Non Fausse déclaration, pièce falsifiée,

Non exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre- circulaire N° 001/LC/MINMAP/CAH du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de n011VedlIX marchés).

5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

G. Offre financière incomplète

## 7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

## 15.2 Critères essentiels

	Activité	Appréciation : Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
C)	Moyens techniques et matériels	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	
F)	Visite de site (photographie, signatures, ....)	

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Particulier du Préfet de la Vallée du Ntem ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics dudit Département

AMBAM le 27 Janvier 2023

Le PRÉFET

**BOUBA HAMAN**

## MINISTERE DES FINANCES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU 17 FEV 2023-  
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE  
DU SECTEUR DES DOUANES DU SUD II A KRIBI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Sud II à Kribi, le Ministre des Finances Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET du secteur des BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

### 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des BET et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Sud II à Kribi.**

### 3. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont le contrôle et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Sud II à Kribi qui porte sur les points suivants :

- La préparation des décomptes ;
- La vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
- L'approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
- La signature et notification des ordres de services à caractère technique ;
- La vérification du respect des prescriptions techniques ;
- Le suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
- L'établissement des attachements ;
- La vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
- L'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- L'établissement des documents finaux ;
- Les modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
- Les prix nouveaux ;
- L'arrêt des travaux ou l'application de pénalités.

### 4. Participation et origine

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur des BTP ;
- Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (contrôle et surveillance des travaux de construction, de réhabilitation) ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la **Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage, porte 108, le 15 MARS 2023** à 13 heures précises au plus tard, heure locale, avec la mention :

*AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°-003-/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023  
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU  
SECTEUR DES DOUANES DU SUD II A KRIBI.*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 6. Composition du dossier

Les BET ou groupement de BET qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

### 1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
2. le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ;
3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. l'autorisation de vérification des références : cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. l'attestation de non redevance au régime réel (en cas de groupement le régime réel n'est exigé que pour le mandataire du groupement) ;
6. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

En cas de groupement de BET, chaque membre devra fournir les pièces ci-dessus, à l'exception du 1 et.3.

**N.B. : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.**

### 2. Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

#### 2-1 : Les moyens humains :

##### ● La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagné:

- du curriculum vitae signé, daté de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'ONIGC éventuellement.

**La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).**

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1.	<p><b>Un Chef de mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en génie Civil (BAC +5 ou plus)</li> <li>● Disposer d'au moins quinze (15) ans d'expérience générale               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Avoir conduit avec succès comme Chef de Mission au moins un projet similaire.</li> </ul> </li> </ul>
2.	<p><b>Un Ingénieur, chargé du lot génie civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme ingénieur chargé du lot Génie Civil au moins un projet similaire.</li> </ul> </li> </ul>
3.	<p><b>Un Ingénieur, chargé des lots technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie industriel (BAC +3 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins sept (07) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme ingénieur chargé des lots technologiques dans au moins un projet similaire.</li> </ul>
4.	<p><b>Un environnementaliste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être ingénieur en environnement, (BAC +5 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience générale</li> <li>● Avoir conduit avec succès les fonctions d'environnementaliste dans au moins un projet similaire.</li> </ul>
5.	<p><b>Un Géotechnicien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être un technicien supérieur de génie civil (BAC +2 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience avérés dans le domaine des essais géotechniques en laboratoire de Génie Civil.</li> <li>● Avoir conduit avec succès les fonctions de géotechnicien dans au moins un projet similaire</li> </ul>

6.	<p><b>Un Technicien du Génie Civil, chargé du lot génie civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Être Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur du Génie Civil (BAC +2 ou plus) ;<ul style="list-style-type: none"><li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li><li>● Avoir conduit avec succès comme technicien du Génie Civil, chargé du lot Génie Civil dans au moins un projet similaire.</li></ul></li></ul>
7.	<p><b>Un Technicien des Techniques Industrielles ou Electromécanicien, chargé des lots technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Être Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en Génie industriel (BAC +2 ou plus) ;</li><li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li><li>● Avoir conduit avec succès comme technicien chargé des lots technologiques dans au moins un projet similaire.</li></ul>

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

- **L'organigramme complet de l'entreprise**

-

- **La liste du personnel fixe qualifié :**

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel ainsi que les CV signés par les intéressés).

**NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.**

#### IV. 2.2 Références du BET

Le candidat produira la liste de ses références comme prestataire principal ou sous-traitant en études et en contrôle de projets de bâtiments similaire du Cocontractant d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) au cours des cinq dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par des copies des marchés (1<sup>ère</sup> et dernière pages) et des PV de réception et/ou de certificats de bonne fin des travaux ou une notification en cas du projet en cours et dernier PV de réunion de chantier.



## 2.3 Moyens logistiques et techniques

Le Candidat devra proposer la liste et l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations.

Il est prévu une possibilité de la location ou d'acquisition après attribution de véhicules pour cette opération.

Le BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du ministère des transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.

● **La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :**

- Matériels topographiques et géotechniques (Station totale et kit de laboratoire) ;
- Matériels de bureaux (Un ordinateur de bureau desktop (**core i5**); Une imprimante (**3 en 1**) **A3** et périphérique divers ;
- Les logiciels de traitement de texte, tableur, Covadis, Macao, micro piste, Autocad ou équivalent ;
- Véhicule utilitaire.

## 2.4. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Finances de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

**N.B** : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

## 7. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Présentation d'un Chef de mission ne remplissant pas les conditions de qualification;
- c) Absence d'un accord de groupement le cas échéant ;
- d) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à **70/100** ;
- e) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

## 2- Critères essentiels

**Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :**

- 1) Expérience et qualification du personnel expert = **60 points** ;
- 2) Référence du BET = **25 points** ;
- 3) Moyens matériels = **15 points**.

**NB** : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## 8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la **Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage, porte 108.**

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les BET ou le groupement de BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre des appels d'offres nationaux **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Sud II à Kribi** conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Février 2023

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N°057/D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/MGF/2023 DU 14/02/2023 CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°1, TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION MORA-WAZA (PK0+000 AU PK3+000), DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) ET DES TRAVAUX DE MAINTIEN DE LA CIRCULATION SUR LE TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2023 ET 2024.IMPUTATION : 36 126 01 330021 523511.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des finances de la Républiques du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu La Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu Autorisation de Gré à Gré N°005071/I/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/10/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route nationale N°1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section MORA-WAZA (Pk0+000 au Pk3+000), des travaux de traitement du point critique de TCHAKAMARI (Pk23+083 – Pk23+876) et des travaux de maintien de la circulation sur le tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, dans la région de l'Extrême-Nord;

Les offres du soumissionnaire ;

le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives;

**DECIDE:**

**Article 1 :** L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution du contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route nationale N°1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, section MORA-WAZA (Pk0+000 au Pk3+000), des travaux de traitement du point critique de TCHAKAMARI (Pk23+083 – Pk23+876) et des travaux de maintien de la circulation sur le tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, dans la région de l'Extrême-Nord,

N° de lot	Ré gion	Entre prises	Tron çons	Sec tion	Liné aires (Km)	Mon tant TTC Corrigé en FCFA	Montant prévi sionnel	Délai (Mois)
Unique	Extrême Nord	STUDI INTERNATIONAL 28, rue de l'île de Zem bretta, les Jardins du Lac, Lac II, 1053 Tunis - Tunisia E-MAIL : <a href="mailto:studi@studi.com.tn">studi@studi.com.tn</a> Tel : +216700 21010 / 67295 8435	Mora-Dabanga	MORA WAZA (PK0+000 AU PK3+000)	3	404 019 000	405 047 413	06
				TCHAKA	0.793			
				MARI (PK23+083 – PK23+876)				
				TOTAL	3.793			

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 11 FÉVRIER 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE WAFANGO, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, ( **Autorité Contractante**), lance un Appel d'offres National Ouvert pour l'**exécution des travaux de construction d'un hangar au marché de Wafango**, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires et terrassements ;
- Terrassement ;
- Ouvrage en Infrastructure ;
- Ouvrage en superstructure ;
- Maçonnerie et ravalement ;
- Charpente et couverture ;
- Revêtements ;
- Peinture ;
- Assainissement ;
- Aménagements Extérieurs ;
- Equipement Spécial ;
- Prise en charge des aspects socio environnementaux.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions (15 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**



## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP/MINDDEVEL de l'exercice 2023.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **services de la Commune de Rey-Bouba (Tél : 696 538 033)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba au plus tard le **09 Mars 2023 à 14 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 16 Février 2023 Pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar au marché de Wafango, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.**

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 Mars 2023 à 15 heures**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

#### Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

**Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.**

### 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée **la moins disante** et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Rey-Bouba** ou à la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré.**

*REY-BOUBA le 16 Février 2023*

*Le MAIRE*

**DEWA MOHAMAN**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2023 DU 13/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOSSEL DJAOULE DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023. Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'UNE (01) SALLE de classes A l'école publique de KOSSEL DJAOULE dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré « Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Les travaux préparatoires;
- Les terrassements.
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des

capacités techniques (> 10 millions de FCFA) requises pour l'exécution des travaux objet de l'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir les offres pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINIDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires: et l'Auto-financement de  
Dépense: pour un coût estimé de **10 000 000 Francs CFA**.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le **02 mars 2023 à 14 heures**, heure locale, et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN

PROCÉDURE D'URGENCE  
N°: /A()NO/CNDKLA/CtPM/HIX/2023^

pour l'achat de matériaux de construction d'une (01)  
SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KOSSELE, DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA, DÉPARTEMENT DE DIAMAUK.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINIDUB)  
EXERCICE 2023: IMPUTATION;  
AUTORISATION DE DÉPENSE:

Les offres présentées après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission [conforme au modèle joint en annexe] établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent trente mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modalités des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **06/03/2023 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas d'groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation «losi» lhrs (« mmt^ntrois(03)étapes;

f\*rétape :VénilL.uioiidelaconformitédudossieradministratifdechaquesoumissianiMiif.

•2«étape :l-vaiualiuntechniquedesoffresadministrativenenlconformes.

•3\*éUpc: Vérilii-ationdesoffresfinancièresdesentreprisesdontlesoffresontétértHonnues

tcclin!(inenienlqitalifécset adinistrativementconformes.

Lescritèresd'cvnlunlioiidesoffressontlessuivants:

13.1-rritèreséUniinatoircs

13.1.1:Piècesadraînislratives

Absencedelacautiondesoumission;

Existenceoudétention d'unepiècefalsifiéedans leDossierAdministratif ;

-Fausse déclarationdansleDossierAdministratif;

13.1.2 ; Offretechnique

a)Fausse déclaration,documentsfalsifiésouscannés;

b)Nonexistencedansl'offretechniquedelarubrique«organisation,méthodologieetplanning»

c)Nonsatisfaction,aumoins,àtrente-deux(35)critèresessentielsurquarante-cinq(49).

13.1.3:Offrefinancière

a)Offrefinancière incomplète ;

b)Pièces non conformes ;

c)Omissiondansl'offrefinancière d'unprixunitairequantifié;

13.2: Critèresessentiels

L'évaluationdesoffrestequesserafaitesurlabasedes49 critèresessentielsci-dessous;

a)Présentation sur 3 critères ;

b)Lepersonnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;

c)Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;

d)La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;

e)Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée le plus avantageuse, aura été évaluée la moins-disante après vérification des prix jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants ; 673 20 5725/699 37 07 48

MAROUA le 13 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

# COMMUNE DE KRIBI 1

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAK 1ER/CIPM/2023  
DU 02/02/2023 RELATIF A LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE : ENTREE  
CHEFFERIE DE LENDI - TUNEL AUTOROUTE (LOLABE KRIBI) Y/C BRETELLE, D'UNE LONGUEUR  
TOTALE DE 6,500 KM, AVEC LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) DALOTS EN BETON ARME, DANS LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1ER DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD,  
FINANCEMENT : BIP 2023 (MINTP)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023. Madame le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route en terre : entrée chefferie de LENDI - Tunnel Autoroute (LOLABE-Kribi) yric bretelle, d'une longueur totale de 6,500 km, avec la construction de quatre (04) dalots en béton armé, dans la Commune d'Arrondissement do Kribi 1", département de l'Océan, région du Sud;

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive.

travaux préparatoires;

Installation de chantier y compris Amené et repli du matériel

travaux d'emprise

Débroussaillage mécanique y compris abattage d'arbres (4 mètres de chaque côté de la route)

travaux de chaussée

Mise en forme de la plate-forme y compris création des fossés et exutoires

Déblai mis en remblaie

Remblai provenant d'emprunt

assainissement et drainage —ouvrages

Construction de quatre (04) Dalots en Béton armé.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 (Cent millions) FCFA.

#### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction d'infrastructures et routes. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 (MINTP). Pour la ligne budgétaire

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Kribi 1<sup>er</sup> dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de Kribi publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA. Le reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé u Sereice\_ marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1er au plus tard le **23 FEV.2023 à 12 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAK 1er/CIPM/2023 DU 02/02/2023 RELATIF A LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE : ENTREE CHEFFERIE DE LENDI - TUNEL AUTOROUTE (LOLABE KRIBI) Y/C BRETELLE, D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 6,500 KM, AVEC LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) DALOTS EN BETON ARME, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIB1er DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD,**

**Financement : BIP 2023 (MINTP)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2 000 000 (Deux Millions) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 23/02/2023 à 13 heures**, de la commission Interne de passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de caution de soumission insérer dans l'offre vaut rejet immédiat de l'offre ;
- Dossiers administratifs incomplets recevable sous 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Prix anormalement bas dans l'offre financière
- Non conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui chaque rubrique)
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ,
- Engagement sur l'honneur de non abandon d'un marché public,
- Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critères essentiels,
- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels,
- Absence d'existence de la boîte postale,

Absence de timbres communaux d'une valeur d'un timbre fiscal.

	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non

2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics.

*KRIBI le 2 Février 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

**COMMUNE DE TOKOMBERE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 30/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1: EP MADA KOLKOCH; LOT 2: EP SERADJOUE; LOT3: EP DE GADABAK FINANCEMENT: BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023. DÉSIGNATION IMPUTATION AUTORISATION DE DÉPENSE LOT 1 : EP MADA KOLKOCH LOT 2 : EP SERADJOUE LOT3: EP DE GADABAK**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord : LOT 1 : EP MADA KOLKOCH, LOT 2 : EP SERADJOUE, LOT3: EP DE GADABAK.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

pour un coût estimatif par lot de : **Dix-huit Millions Deux cent mille (18 200 000) de Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° Lot	Ecole	Nombre de salles de classe	Localité	Montant Prévisionnel
				TTC en FCFA
1	EP MADA KOLKOCH	02	MADA KOLKOCH	18 200 000
2	EP SERADJOUE	02	SERADJOUE	18 200 000
3	LOT3: EP DE GADABAK	02	GADABAK	18 200 000

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2023

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **22/02/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 001 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2023

**DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DE TYPE URBAIN DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : LOT 1 : EP MADA KOLKOCH, LOT 2 : EP SERADJOU LOT3: EP DE GADABAK.**

**FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023**

**IMPUTATION :**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance <sup>2</sup>agrée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 364 000 (Trois cent soixante-quatre mille) francs CFA par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute - offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22/02/2023** à **13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- d) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

#### Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot au plus.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré (SIGAMP)**.

*TOKOMBERE le 30 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**BOUKAR TIKIRE**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 17/02/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE SECTIONS DES GRILLES DE FEEDER 700 LUMMUS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la **fourniture d'un lot de sections des grilles de Feeder 700 LUMMUS pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.**

### 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de sections des grilles de Feeder 700 LUMMUS pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à

**95 000 000 FCFA**

### 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en **lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière . Les groupements d'entreprises devrot disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dument enregistré et référé au présent DAO

### 6. Financement

Le financement est assuré par le **budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut etre consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222 27 10 80 , E-mail : sodecoton@sodecotn.cm, fax: 22 27 20 68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233 42 46 03 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **70 000 FCFA** payable sur le compte N97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** " Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise , le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq(05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 22/03/2023 à 12 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**AVIS D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 17/02/2023 POUR LA  
FOURNITURE D'UN LOT DE SECTIONS DES GRILLES DE FEEDER 700 LUMMUS POUR LES USINES  
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours** à compter de la de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 900 000 FCFA** et valable pendant **rente (30) jours** au delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseaux des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un documents signés établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON a la Direction Générale de la société à **Garoua le 22/03/2023 à 13 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

**14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres , les critères ci-après seront pris en compte:

**Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment:

- 1- Absence de la caution de soumission;
- 2- Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures;
- 3- Fausse déclaration;
- 4-Présence des documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier;
- 5- Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites:

DESIGNATIONS
SEGMENT DE SCIE RAYAN 8-1/2'' FEEDER+LITTLE GIANT REFERENCE 435578(nombre de dents : 38)
SECTION DE GRILLE FRONTALE POSITION A FEEDER 700-8'' REFERENCE 443705
SECTION DE GRILLE INTERMEDIARE POSITION B FEEDER 700-8'' REFERENCE 443713
SECTION DE GRILLE ARRIERE DE NETTOYEUR FEEDER 700-8'' REFERENCE 443721

**NB:** Les grilles doivent être soudées entre elles, ses mailles doivent être de dimension 8''\*3/8''

- 6- Non validation d'au moins 70% des sous-critères ;
- 7-Absence d'un prix unitaire quantifié;
- 8-Absence des fiches techniques du fabricant;
- 9-Absence de l'engagement du fabricant (lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en original. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur , le cas échéant);
- 10- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

**Critères essentiels**

-La présence de l'offre.....oui/non

-Capacité financière.....oui/non

-Les références du soumissionnaire.....oui/non

-Planning de livraison.....oui/non

**Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres il sera considéré les couts toutes taxes comprises Les soumissions en position rendu magasin transit de la DODECOTON à Garoua II

## 15. Attribution

Al'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé BP 304, FAX 22 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax 33 42 46 03.

*GAROUA le 17 Février 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

**MINISTERE DES FINANCES**

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°-002/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023-  
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE  
DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST A BAMENDA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord-Ouest à Bamenda le Ministre des Finances Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET du secteur des BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

**2. Objet**

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des BET et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord-Ouest à Bamenda.**

**3. Consistance des prestations**

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont le contrôle et surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord-Ouest à Bamenda et portent sur les points suivants :

- La préparation des décomptes ;
- La vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
- L'approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
- La signature et notification des ordres de services à caractère technique ;
- La vérification du respect des prescriptions techniques ;
- Le suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
- L'établissement des attachements ;
- La vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
- L'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- L'établissement des documents finaux ;
- Les modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
- Les prix nouveaux ;
- L'arrêt des travaux ou l'application de pénalités.

**4. Participation et origine**

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur des BTP ;
- Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (contrôle et surveillance des travaux de construction, de réhabilitation) ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108, **le 16 MARS 2023 à 13 heures précises** au plus tard, heure locale, avec la mention :

*AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°-002- /ASMI/MINFI/DGD/2023 DU---17 FEV 2023-  
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU  
SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST A BAMENDA.*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 6. Composition du dossier

Les BET ou groupement de BET qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

### 1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
2. le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ;
3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. l'attestation de non redevance au régime réel (en cas de groupement le régime réel n'est exigé que pour le mandataire du groupement) ;
6. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

En cas de groupement de BET, chaque membre devra fournir les pièces ci-dessus, à l'exception du 1 et 3.

**N.B : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.**

### Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

-2-1 : Les moyens humains :

- La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée:

- du curriculum vitae signé, daté de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'ONIGC éventuellement.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

- **L'organigramme complet de l'entreprise**
- **La liste du personnel fixe qualifié :**

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel ainsi que les CV signés par les intéressés).

**NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.**

## 2.2 Références du BET

Le candidat produira la liste de ses références comme prestataire principal ou sous-traitant en études et en contrôle de projets de bâtiments similaire du Cocontractant d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) au cours des cinq dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par des copies des marchés (1<sup>ère</sup> et dernière pages) et des PV de réception et/ou de certificats de bonne fin des travaux ou une notification en cas du projet en cours et dernier PV de réunion de chantier.

## 2.3 Moyens logistiques et techniques

Le Candidat devra proposer la liste et l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations.

Il est prévu une possibilité de la location ou d'acquisition après attribution de véhicules pour cette opération.

Le BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du ministère des transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.

- **La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :**
- Matériels topographiques et géotechniques (Station totale et kit de laboratoire) ;
- Matériels de bureaux (Un ordinateur de bureau desktop (**core i5**); Une imprimante (**3 en 1**) **A3** et périphérique divers ;
- Les logiciels de traitement de texte, tableur, Covadis, Macao, micro piste, Autocad ou équivalent ;
- Véhicule utilitaire.

## 2.4. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Finances de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

**N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.**

## 7. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Présentation d'un Chef de mission ne remplissant pas les conditions de qualification;
- c) Absence d'un accord de groupement le cas échéant ;
- d) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- e) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

### 2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- 1) Expérience et qualification du personnel expert = 60 points ;
- 2) Référence du BET = 25 points ;
- 3) Moyens matériels = 15 points.

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## 8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la **Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1<sup>er</sup> étage, porte 108.**

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les BET ou groupement des BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre des appels d'offres nationaux **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord-Ouest à Bamenda** conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Février 2023

Le *MINISTRE*

**MOTAZE Louis Paul**

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER**

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/GAN1/CIPM DU 23 JAN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER, DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT COMMUNE/FEICOM - EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire (Maître d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er**

**communiqué :**

L'entreprise dont le nom suit est par Décision N°001/AG/GAN1/SG du 06 FEVRIER 2023 déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour les montants et délais ci-après ;

N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	ETS ALIYA ET FILSS	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er	277 849 938	232 997 851	08 MOIS

*NGAOUNDERE le 7 Février 2023*

*Le MAIRE*

**YAYA IBRAHIMA**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N°063/D/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023 DU\_14/02/2023 CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUALA-BANDJOUN, SECTION : PONT DU NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE L'OUEST).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des finances de la Républiques du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N° 0000473/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Septembre 2022 portant désignation d'un Président par Intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TERI);

Vu Autorisation de Gré à Gré N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 26/01/2023 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route DOUALA-BANDJOUN, section : pont du NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) dans le réseau Ouest (Région de l'Ouest);

Vu Le dossier de consultation de Gré à Gré N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 26/01/2023 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route DOUALA-BANDJOUN, section : pont du NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) dans le réseau Ouest (Région de l'Ouest);

Vu Les offres du soumissionnaire ;

Vu Le Rapport d'Analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières y relatives.

### **DECIDE:**

**Article 1** : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien de la route DOUALA-BANDJOUN, section : pont du NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) dans le réseau Ouest (Région de l'Ouest).

N° de lot	Région	Entre prise	Tron çons	Lon gueur estimée (Km)	Mon tant prévi sionnel	Mon tant TTC Cor rigé en FCFA	Mon tant en lettre TTC (FCFA)	Délai (Mois)
Uni que	Ouest	CABTE BP : 15618 douala- Came roun Tel : +237 671 356 471	PONT DU NKAM – BAFANG – BAND JOUN (N5)	73	2 200 000 000	2 200 000 000	Deux milliards deux cent million	12

**Article 2 :** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des\_ Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 16 FÉVRIER 2023  
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON À  
BOUNÉROU, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN  
PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, (**Autorité Contractante**), lance un Appel d'offres National Ouvert pour l'exécution des **travaux de construction d'un hall de vente de poisson à Bounérou**, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires et terrassements ;
- Travaux de fondation ;
- Travaux de Béton Armé en Elévation;
- Maçonnerie d'élévation;
- Enduits, Chapes et Divers;
- Faux Plafonds;
- Revêtements Scellés ;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie Bois ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie-Assainissement ;
- Environnement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions (15 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à **toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP/MINDDEVEL de l'exercice 2023.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les **services de la Commune de Rey-Bouba (Tél : 696 538 033)** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée à la Délégation Départementale **au plus tard le 09 Mars 2023 à 13 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2023 DU 16 Février 2023 Pour l'exécution des travaux de construction d'un hall de vente de poisson à Bounérou, Commune de Rey-Bouba,**

**Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.**

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 Mars 2023 à 14 heures**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

## Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

**Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée **la moins disante** et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Rey-Bouba** ou à la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré.**

REY-BOUBA le 16 Février 2023

Le MAIRE

**DEWA MOHAMAN**

## PRÉFECTURE DE MBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA PRÉFECTURE DE MEIGANGA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
570716101431020524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent appel à consultation porte sur l'équipement de la Préfecture de Meiganga.

### 2. Consistance des prestations

n/a

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **20 000 000 FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire 570716 101 431 020 524 118.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier- du Préfet du Département du Mbéré, TEL : 678 37 28 99.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq milles (35 000) Francs CFA** au Trésor Public.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (C8) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré, au plus tard le 13 MARS 2023 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PREFECTURE-MB/CDPMMB/2023 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE LA PRÉFECTURE DE MEIGANGA.**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de 02 (deux) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de 400 000 (quatre cents milles) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les plis contenant les offres doivent être déposés au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré à Meiganga contre récépissé. Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 13 MARS 2023 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de conférences de la Préfecture de Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandaté, ayant une parfaite connaissance de l'offre concerné.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO), - pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieure à 70% ;
- Absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- L'attestation de capacité financière d'un montant au moins égale à 20 000 000 FCFA oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références du fournisseur oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- La disponibilité des pièces de rechange oui/non ;
- Le service après-vente oui/non.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni une offre technique qualifiée et la proposition financière la moins - disante. Toutefois les propositions jugées anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de la Préfecture de Meiganga.

*MEIGANGA le 13 Février 2023*

*Le PRÉFET*

**RIBOUEM A MOUNGAM**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 13/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KEBING DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'UNE (01) SALLE de classes A L'écoles publique de KEBING dans la Commune de Ndoukoula. Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
La maçonnerie en fondation ;  
La maçonnerie en élévation ;  
La charpente et la couverture ;  
La menuiserie métallique ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000 ) Francs CFA**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières adéquates pour la réalisation des Travaux objet du présent Avis d'Appel

d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires: et l'Autorisation de Dépense : pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000 ) Francs CFA**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être obtenu à la Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula,

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée fermée, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le 14 heures, heure locale et devra porter la mention « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN

PROCEDURE D'URGENCE

N°/AONO/C.NnKLA/CIPM/BE(720Z3DtJ

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01)

SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KE BING DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DLAMARF.,

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINHDUB)

EXERCICE 2023: IMPUTATION:

AUTORISATION DE DEPENSE :

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues,

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre ses pièces administratives et une caution de soumission [conforme au modèle joint en annexe] établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2023 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- £3
- L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes:
- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
  - 2<sup>ème</sup> étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
  - 3<sup>ème</sup> étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:
- 13.1 \* Critères éliminatoires
- 13.3.1: Pièces administratives
- Absence de la caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif;
- 13.1,2 : Offre technique
- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
  - b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »
  - c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).
- 13.1.3: Offre financière
- a) Offre financière incomplète ;
  - b) Pièces non conformes ;
  - c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 13.2. Critères essentiels
- L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :
- a) Présentations sur 3 critères;
  - b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères;
  - c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères;
  - d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères;
  - e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétaire de la Commune de NDOKOU1. A. dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants ; 673 20 5725/59937 07 48

MAROUA le 13 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2023 DU 13 FEVRIER 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER RN 22 OBOKOE-CARREFOUR ONGON-OTTOTOMO ANCIENNE GARE-LIMITE EDZING NDZUG DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution les travaux de réhabilitation de la route communale Inter RN 22 obokoe-carrefour Ongon-Ottotomo ancienne gare-limite Edzing Ndzug dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

Les travaux préliminaires;

Travaux de nettoyage et terrassements

Les travaux de terrassement;

Les travaux de chaussée

Ouvrage, Assainissement et Drainage;

### 3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ngoumou.

**6. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard **le14 MARS 2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2023** Du \_\_\_\_\_, **EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER RN 22 OBOKOE-CARREFOUR ONGON-OTTOTOMO ANCIENNE GARE-LIMITE EDZING NDZUG DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.**  
**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**7. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**8. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Caution de soumission (F CFA)
Lot Unique	réhabilitation de la route communale Inter RN 22 obokoe-carrefour Ongon-Ottotomo ancienne gare-limite Edzing Ndzug dans la commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.	27 000 000	540 000

**9. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable trente jours(30) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou **le14 MARS 2023 à 12 heures précises** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;  
N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

#### Offre Financière

Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;  
Absence d'une pièce financière ;  
Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;  
Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

**N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.**

#### Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :  
La capacité financière ..... Oui/Non

Les références de l'Entreprise ..... Oui/Non

Méthodologie d'exécution des travaux ..... Oui/Non

Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux ... Oui/Non

L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non

Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non

Compréhension du projet ..... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées

## 12. Attribution

Chaque Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

**Administrative** sera jugée conforme ;

**Technique** sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

**Financière** après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoumou service technique, aux numéros de téléphones : 677 598 260/655 598 278

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le MAIRE

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 13/02/2023  
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE  
DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OURO DJABBI DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA  
DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE ;**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution de travaux de construction d'UNE (01) SALLE de classes A L'ecole publique de OURO DJABBI dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré. Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

Une participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis. L'Appel Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir les plans et les flous. Les informations sont à fournir sur le site nettrondere.net pour celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective des dossiers.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB) Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires: et l'Autorisation de dépense: pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dûs. si ord' Appel d' Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le (16/02/2023) à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: « APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N-/AONO/(:.i^OKI.A/CIPM/iEC/2n2: ^

POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUDJABBIDAN SLA COMMUNE DE NDOUKOULA DU

DEPARTEMENT DU DIAMARE,

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINE DUB)

EXERCICE 2023: IMPUTATION:

AUTORISATION DE DEPENSE

Les offres pûty enues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses se foyant à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission [conforme 311 modèle joint en annexe] établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service metteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et y compris le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 06/03/2023 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Evaliati

L'évaliKitiifi des offres se fera entrois(03)étapes;

- 3<sup>e</sup>étape: Vérificatiioitic!acoafomiiicdudossieradministratifrtechaquesoumissionnaire.
- 2<sup>e</sup>étapetHvaluationU"tiiniqueedesoliresadminisITativcmentconformes.
- 3<sup>e</sup>étape: VérificationdesoffresfinancièresdesentreprisesdoiUlesoffresontétéreconnues techniquementqualifiéesetariministrativemenrconformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1-

13.1.1Piècesadministratives

Absencedelacautiiondesoumission;

Existenceoudétentiond'unepiècefalsifiéedansleDossierAdministratif:

Fausse déclaration dans le Dossier .Administratif ;

13.1.2 :Offretechnique

la)FausseDéclnralion,documentsfalsifiéesouscannés;

b)Nonexistencedansl'offretechniquedelàrubriqueorganisation,méthodologieetplanning» ;

lc)Nonsatisfaction,aumoins,àrente-deux(35)critèresessentiellssurquarante-cinq(49).

IXU:Offrefinancière

a)OffrefinancièreIncomplète;

b)Pièces non conformes ;

c)Omissiondansl'offrefinancière d'unprixunitairequantifié:

13.2:ritèresessentiels

ll'évaluationdesoffrestequesserafaitesurlabasedes49critèresessentiellsci-dessous:

a)Présentation sur 3 critères ;

b)Lepersonnel d'encadrementdel'entreprisesur13critères ;

c)Le matérieldechantierà mobilisersur12 critères ;

d)Laméthodologie d'exécution sui-10 critères ;

e)Référencesetcapacitédeprcfinancemcnidel'entreprisesur11critères.

## 15. Attribution

LeMairedelIncommunedelNdntikoula,AutnhléComr3claine(AC),allribuera lemaiThênu

dontl'offre,qualifiéetechniquement,auraétéévaluéēāmoins-disanieaprèsvérificavionsdesi-sprixet substantieilemeiU conforme au Dossier d'Appel d'Offres,

## 16. Durée Validité des Offres

pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participera compterdeladatedepublicationduprésentavis.

## 17. Renseignements Complémentaires

Lesrenseignementscomplémentairesd'ordretechniquepeuventêtreobtenusauxjoursetheures ouvrables,auprèsdelaSecrcUriatdelaCommunedelNDOIKOULA.dèspublicationduprésentavis, Pourtoutedénonciationd'actedecorruption,bienvouloirappelerouenvoyerunSMSauMINMAPaux numéros suivants ; 673 20 5725/699 37 07 4R

MAROUA le 13 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLÉ

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT UNIQUE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 KM (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Préfet du Département du Nyong et Kellé** (Autorité Contractante), lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement de la route Manguengues – Song Mbong 23,4 Km (traitement des points critiques) dans l'Arrondissement de Messondo Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

**LOT UNIQUE : ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 Km, (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES).**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

Lot 1 :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Nettoyage et débroussaillage de l'emprise ;
- Abattage d'arbres/Elagage des bambous de Chine ;
- Déblais dépôt ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plateforme avec création des fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en grave latéritique ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800 mm ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000 mm ;
- Construction des têtes de buses Ø800 ;
- Construction des têtes de buses Ø1000 ;
- Construction des puisards de buses Ø800 ;
- Construction des puisards pour buses Ø1000 ;
- Réhabilitation de platelage.

## 3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué d'un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
Messondo	Travaux d'aménagement de la route Manguengues – Song Mbong 23,4 Km, (traitement des points critiques)	01	Manguengues – Song Mbong	100 000 000 (Cent Millions) F CFA

#### 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

#### 5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) - MINTP de la République du Cameroun, exercice 2023.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture d' ESÉKA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au **Receveur des finances d'Eséka** d'un montant non remboursable de :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
Messondo	Travaux d'aménagement de la route Manguengues – Song Mbong 23,4 Km, (traitement des points critiques)	01	Manguengues – Song Mbong	(100 000) Cent mille francs CFA

#### 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la **Préfecture d'Eséka** (secrétariat particulier) au plus tard le **14 mars 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 Km (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT UNIQUE : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MANGUENGUES – SONG MBONG 23,4 KM, (TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES).  
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

#### 9. Delai de Livraison

- Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

● COMMUNE	● LIBELLÉ DU PROJET	● N° LOT	● LIEU	● DÉLAI D'EXÉCUTION
● Messondo	● Travaux d'aménagement de la route Manguengues – Song Mbong 23,4 Km, (traitement des points critiques)	● 01	● Manguengues – Song Mbong	● Quatre (04) mois

#### 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
Messondo	Travaux d'aménagement de la route Manguengues – Song Mbong 23,4 Km, (traitement des points critiques)	01	Manguengues – Song Mbong	<b>2.000.000</b>  (Deux Millions) francs CFA

### 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 14 mars 2023 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kélé siégeant dans la salle de réunion de la préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des offres dont il a la charge.

### 12. Critères d'évaluation

#### **Critères éliminatoires**

##### **a) Dossier administratif incomplet pour :**

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;  
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

##### **b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:**

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;  
Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;  
N'avoir pas satisfait trente (30) critères sur l'ensemble des trente-sept (37) critères existants.

##### **c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**

Une soumission timbrée, datée et signée;  
Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;  
Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;  
Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

##### **d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;**

##### **e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.**

#### **Critères essentiels de qualification**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- Personnel d'encadrement (10 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (08 critères noté sur 13 pts)
- Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 30 sur 37 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

### 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels (30 sur 37) et une offre financière évaluée la moins-disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier)

**NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »**

YAOUNDE le 17 Février 2023

Le PRÉFET

**KUELA VALERIE NORBERT**

## COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°009/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 17/02/2023 PORTANT TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DES ESPACES EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIERE DE LOUM EN UN (01) LOT, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, FINANCEMENT :  
FEICOM/COMMUNE DE LOUM 2022 ET SUIVANT**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET FEICOM, exercice 2022 et suivant, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des espaces extérieurs de la Gare Routière de Loum en un (01) Lot, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à achever la construction de la Gare Routière de Loum, Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

#### LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TOITURE-CHARPENTE ;
- REVETEMENT ;
- PARTERRE AMENAGE ;
- MACONNERIE;
- CANIVEAUX-SOUTÈNEMENT ;
- VRD-RECOLLEMENT-ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX ET EQUIPEMENT

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **42 450 000 FCFA (Quarante-deux millions quatre cent cinquante mille francs)** CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux font l'objet en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant les capacités Administratives, Techniques et Financières requises. Ces Entreprises n'ayant pas abandonné un projet aux cours des deux dernières années dans le Département du Moungo.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FEICOM et de la Commune de Loum de l'exercice 2022 et suivant sur les lignes d'imputation budgétaire communale 220 120.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum B.P. 71 Loum ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune, B.P.71 Loum ; au plus tard le **17/03/2023 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°009/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2023 DU 17/02/2023**

**POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DE LA GARE ROUTIÈRE DE LOUM EN LOT UNIQUE, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cent-vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 849 000 (Huit cent quarante-neuf mille francs) FCFA** pour le lot unique, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

### Ouverture des plis

L'ouverture des pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **17/03/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de LOUM.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****a) Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au Soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'Offre financier (soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaires) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la Commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'Offre Technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans l'Offre Financière.

**b) Critères essentiels**

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

**15. Attribution**

L'attribution se fera au Soumissionnaire ayant présente l'Offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

L'attribution se fera au Soumissionnaire ayant présenté l'Offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ; **678653133/695955138**

*LOUM le 17 Février 2023*

*Le MAIRE*

***KUATE WAMBO Guy Mesmin***

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N005/AONO/RN/D42/CMO/SIGAMP/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTIONS D'UN DALUT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,7 SUR LE MAYO SUINTA ET DU TRONÇON  
DE ROUTE RURALE (INT R0405)-DAGA SITUÉ À 15 KM DE DOUREYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
NIAYO-OULO**

**FINANCEMENT  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
IMPUTATION  
0**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

maire de la Commune de Nlayo-Uulo, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte de la Commune de Nlayo-Uulo, un appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de constructions d'un DALAT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,7 SUR LE MAYO SUINTA ET DU TRONÇON DE ROUTE RURALE (int R0405)-DAGA SITUÉ À 15 KM DE DOUREYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NIAYO-AULO.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites dans le cahier de Clauses Techniques Particulières (CTP) tel qu'il suit:

- INSTALLATION DE CHANTIER
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- MAÇONNERIE
- PEINTURE SUR STRUCTURE SUPÉRIEURE
- MAINTIEN DE LA CIRCULATION
- ÉQUIPEMENT

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt sept millions (27 000 000) francs CFA pour un lot unique.

**4. Allotissement**

Les travaux sont réalisés en un seul lot

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Investissement Public au titre de l'exercice 2023,

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la structure Interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les locaux de la Mairie de Mayo-Oulo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de (45000) quarante - cinq mille francs CFA, payable à la Recette municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont un (01) original et six(06)copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, contre récépissé à la Mairie de Mayo-Oulo au plus tard le 17/03/2023 à 10 heures précise, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DOLOT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,7SUR LE MAYO SUINTA ET DU TRONÇON  
DE ROUTE RURALE(int R0405)-DAGA SITUE A 15KM DE DOUREYE DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE NIAYO-UOULO.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service, de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent quarante mille(540000)francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant(montant forfaitaire en CFA pour le lot; il est au plus égal à 2% du cout prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante, les conditions d'Appel.) et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative(Préfet, sous-préfet,...), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois(03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 17/03/2023 à 11heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés sise à la commune de Mayo-Oulo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif à l'ouverture des plis après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer;

- Absence de la caution de soumission;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées;

Note technique Inférieure à 70% des éléments positifs, soit 16 oui sur 22;

### 2- critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

**Attestation de solvabilité financière:** avoir une surface financière de Trente millions minimum de francs CFA

**Expérience:** disposer d'une expérience minimale de trois ans dans les travaux publics.

**Personnels:** disposer de tout le personnel demandé.

**Matériels:** disposer de tout le matériel demandé.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mayo-Oulo, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offre peuvent être obtenus à la Mairie de Mayo-Oulo ou auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) dès publication du présent avis.

MAYO-OULO le 17 Février 2023

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

## COMMUNE DE TOKOMBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 06/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE MOKIO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : FINANCEMENT: BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023. IMPUTATION :**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE MOKIO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.
- Equipements,
- etc

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de : **Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice : 2023,

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente Mille Francs (30. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **27/02/2023** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE****N° 04 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2023****DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CSI DE MOKIO DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD .****FINANCEMENT : BIP-MINSANTE, EXERCICE 2023****IMPUTATION :****A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 400 000 (Quatre cent mille) francs CFA** , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément -aux prescriptions -du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 27/02/2023 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée.

#### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- d) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

#### Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- a) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots au maximum.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré**.

*TOKOMBERE le 6 Février 2023*

*Le MAIRE*

**BOUKAR TIKIRE**

## COMMUNE DE NDOUKOULA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DUNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OUZAL LOULOU DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) ; EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Investissement Public, Exercice 2023, le PC Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'une (01) salle de classe A L'école publique de OUZALLOULOU dans la Commune de Ndoukcula, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord suivant

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- > L'Installation de chantier ;
- > Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- > Les travaux de charpente-couverture ;
- > Menuiserie bois et métallique ;
- > Les travaux de Peinture ;
- > Toutes autres suggestions

### 3. Cout Prévisionnel

**cinq millions cinq mille (5 005 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâiments et du Génie-Civil et lus unan des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations techniques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Offres, sont financés par le Budget de l'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : de l'Autorisation de Dépense : pour un coût estimatif TTC de **cinq millions cinq mille (5 005 000) Francs CFA**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze mille (15000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli formé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le ( ) 12-02-2023, à l'heure locale et devra porter la mention: «APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°/AONO/c.NDKi.A/ciPM/ni^c/2023DU1 :/Ûi/3ENPROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE OUZALLOULOUDANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023; IMPUTATION: AUTORISATION DE DÉPENSE:

Les offres déposées après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries climatiques et autres sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **07/03/2023 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Fvajiig^j^pdpsoffres:

L'évaluation des offres sera en trois (03) étapes ;

-1<sup>ère</sup> étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

•2<sup>ème</sup> étape: F. valuation technique des offres administrativement conformes.

.3-étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes,

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1.-critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

Absence de caution de soumission:

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif:

- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics:

d) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète;

h) Pièces non conformes :

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

d) Absence d'un sous-détail de prix:

\_e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous;

a) Présentation sur 3 critères :

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 Critères:

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères :

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 2 critères

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires s'engagent par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et lieux ouvrables, auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir rappeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 20 5725/699 37 07 48

MAROUA le 14 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0000003/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 15 FEVRIER 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans un monde connecté, la sécurité des données et des SI devient un élément primordial des dispositifs de contrôle à mettre en place au sein de l'entreprise, afin de se protéger d'agressions de plus en plus nombreuses et de plus en plus variées. L'évaluation de ces dispositifs est aujourd'hui une nécessité.

La promulgation en date du 21 décembre 2010, de la loi relative à la cybersécurité et la cybercriminalité dans notre pays, constitue un préalable au renforcement de la sécurité des SI. En application des dispositions de l'article 13 alinéa 2 de la loi susvisée, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a signé le décret N°2012/1643/PM du 14 juin 2012 fixant les conditions et les modalités d'audit de sécurité obligatoire des réseaux des communications électroniques et des systèmes d'information. Il convient de préciser que les audits des systèmes d'information gouvernementaux sont réalisés par l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).

Cependant, force est de constater que la réalisation de ces audits de sécurité est affectée par plusieurs limites. De l'analyse des difficultés rencontrées, le Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) a défini la mise en œuvre de la « Plateforme de Management de sécurité des systèmes d'information - PMSI » comme principal moyen technique de remédiation.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) constitue un nouveau cadre de référence au Cameroun, pour les actions de développement au cours de la prochaine décennie. Dans son chapitre relatif à la « Gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat », elle consacre au point 6.3, l'amélioration du service public de l'Etat. Au travers de cette section, la SND30 positionne la digitalisation des données et la dématérialisation des procédures au paragraphe 406, comme principales mesures de modernisation de l'administration. Ce passage dans le monde virtuel nécessite une planification rigoureuse de la sécurité afin de garantir l'intégrité, la confidentialité, l'authenticité et la non répudiation des informations. Cet impératif de sécurité s'applique ainsi aux initiatives mentionnées dans les paragraphes 410, plus précisément en son alinéa 2 : « créer des plateformes de collaboration et d'échanges d'informations entre les administrations ... ».

La plateforme de management de la sécurité des SI gouvernementaux représente ainsi une solution concrète pour la mise en œuvre du cadre organique décrété par le Président de la République.

La PMSI est une application web qui fonctionne en mode avec ou sans connexion. Elle permettra à plusieurs utilisateurs de collaborer et de travailler simultanément de n'importe où dans le monde, à condition qu'ils disposent d'une connexion Internet sécurisée et d'un navigateur compatible. Elle permettra :

- ? d'effectuer une évaluation collaborative des risques ;
- ? de sécuriser les informations sous toutes leurs formes ;
- ? d'améliorer la culture d'entreprise ;
- ? de fournir un cadre de gestion centralisée ;
- ? d'offrir une protection à l'échelle de l'organisation ;
- ? d'aider à répondre à l'évolution des menaces pour la sécurité ;
- ? de réduire les coûts associés à la sécurité de l'information ;
- ? d'assurer la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données ;
- ? d'augmenter la résilience aux cyberattaques.

## 2. Consistance des prestations

Le Cabinet ou bureau d'études aura pour mission de réaliser les prestations pour la mise en place d'une plateforme de management de la sécurité des systèmes d'information des administrations publiques, à travers les activités suivantes:

- harmoniser le management de la sécurité des systèmes d'information de l'ensemble des actifs des administrations publiques ;
- généraliser les audits de sécurité obligatoires à l'ensemble des administrations publiques grâce à un outil dématérialisé ;
- inventorier et classer l'ensemble des actifs des systèmes d'information de l'administration publique ;
- optimiser le système d'évaluation des risques affectant les systèmes d'information de l'administration publique ;
- effectuer un suivi en temps réel des systèmes d'information des administrations publiques, assorti de rapports de conformité ;
- certifier les systèmes d'information des administrations camerounaises publiques aux standards internationaux de sécurité ;
- certifier les responsables des systèmes d'information des administrations publiques camerounaises aux standards internationaux de sécurité ;
- former les responsables des systèmes d'information des administrations publiques à l'exploitation de la plateforme de management de la sécurité des SI gouvernementaux.

## 3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, les Cabinets ou Bureaux d'Etudes, devront justifier d'une compétence avérée et une expérience pertinente dans les domaines d'audit de sécurité des systèmes d'information et le développement d'applications et des logiciels.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **20 MARS 2023 à 14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0000003/AMI/MPT/SG/DAG/2023 DU 15 FEVRIER 2023, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 5. Composition du dossier

Le dossier de sollicitation à manifestation d'intérêt comprend un dossier administratif et un dossier technique.

### Dossier administratif (enveloppe A)

Il comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie timbrée de l'attestation d'immatriculation ;
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance ;
- d) copie timbrée de l'attestation de non redevance;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance.

*NB : En cas d'absence ou de non validité d'une pièce ci-dessus énumérées entrainera la non recevabilité du dossier.*

### Dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé proposé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR);
- les moyens matériels et logistiques.

En cas de groupement, tous les membres dudit groupement devront présenter les pièces b), c), d), e) et f).

## 6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :



## Critères éliminatoires

N°	Désignations
01	Dossier administratif incomplet
02	Fausse déclaration, document falsifié
03	Note technique inférieure à 75 points sur 100

## Critères de qualifications

### a) Expérience générale du cabinet .....30 points.

- Au moins deux références dans le domaine d'audit de sécurité des systèmes d'information. 15 points ;
- Au moins deux références dans le domaine de développement d'applications et des logiciels ... 15 points .

### b) Compréhension du mandat de mission (TDR).....20 points .

- Bonne compréhension du travail demandé, bonne organisation du travail, planning de réalisation des prestations adéquat.....05 pts ;
- Cohérence dans la répartition des tâches entre le personnel.....05 pts ;
- Pertinence de la méthodologie proposée.....05 pts ;
- Pertinences des observations sur le TDR.....05 pts.

### c) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission .....45 points .

- Un (01) chef de mission, Ingénieur de Télécommunications / Informatique, de niveau BAC + 5 ou Master, ayant dix (10) d'expérience, Expert en sécurité des systèmes d'information, certifié ISO 27XXX ou CISA ou CMMI et en gestion de projet, Avoir déjà réalisé au moins trois (03) projets similaires ..... 15 points ;
- Un (01) ingénieur en télécommunications, niveau BAC+5 ou un Master en télécommunications, ayant cinq (05) d'expérience dans le domaine des sécurités des systèmes d'information, certifié PMP, ayant conduit au moins deux (02) projets en tant que responsable métier..... 10 points ;
- Un (01) Ingénieur informaticien de niveau BAC+3, ou licence en informatique, expert en en développement d'applications, ayant cinq (05) ans d'expérience au moins dans le domaine du développement de bases de données ciblant les relevés d'espaces et des développements de logiciels ou d'applications informatiques ( web, bureautique, mobile) pour le secteur de télécommunications/TIC ayant participé à au moins deux (02) projets similaires ..... 10 points .
- Un (01) ingénieur archiviste documentaliste (BAC + 3 au moins en archive et documentation, avec au moins cinq (05) ans d'expérience. Ayant conduit au moins deux (02) projets en tant que responsable métier..... 10 points.

*NB : Le personnel proposé par le Candidat ne sera évalué que si les justificatifs ci-après ont été produits : copie certifiée du diplôme, curriculum vitae dûment signé et daté par l'expert, justificatifs des expériences déclarées. (contrat travail/certificat de travail).*

## Récapitulatif des critères de qualification

N°	Critères	Points
1	Expérience générale du cabinet (Références dans les prestations similaires)	30
2	Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, méthodologie, résultats, planning de réalisation)	20
3	Qualification et compétences du personnel pour la mission	45
4	Moyens logistiques et matériels	5
<b>Total</b>		<b>100</b>

Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 points sur 100, seront retenus pour participer à l'appel d'offres restreint.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information, bâtiment annexe porte 108.  
Tél : 222 23 29 75 / 242 74 27 67.

## 8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le *MINISTRE*

***LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette***

# MINISTERE DES FINANCES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023-  
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE  
DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD A GAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord à Garoua, le Ministre des Finances Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Études Techniques (BET) et/ou groupement de BET du secteur des BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des BET et/ou groupement de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord à Garoua.**

## 3. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont le contrôle et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord à Garoua qui porte sur les points suivants :

- La préparation des décomptes ;
- La vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
- L'approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
- La signature et notification des ordres de services à caractère technique ;
- La vérification du respect des prescriptions techniques ;
- Le suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
- L'établissement des attachements ;
- La vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
- L'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
- L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
- L'établissement des documents finaux ;
- Les modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
- Les prix nouveaux ;
- L'arrêt des travaux ou l'application de pénalités.

## 4. Participation et origine

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou groupement de Bureau d'Etudes Techniques du secteur des BTP ;
- Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous ;
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (contrôle et surveillance des travaux de construction, de réhabilitation) ;
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la **Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108**, le .....17 MARS 2023..... à 13 heures précises au plus tard, heure locale, avec la mention :

*AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°--001/ASMI/MINFI/DGD/2023 DU-17 FEV 2023- POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU SECTEUR DES DOUANES DU NORD A GAROUA.*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 6. Composition du dossier

Les BET ou groupement de BET qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
2. le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ;
3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. l'attestation de non redevance au régime réel (en cas de groupement le régime réel n'est exigé que pour le mandataire du groupement) ;
6. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

En cas de groupement de BET, chaque membre devra fournir les pièces ci-dessus, à l'exception du 1 et 3.

N.B : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :

- La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagné :

- du curriculum vitae signé, daté de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'ONIGC éventuellement.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1.	<p><b>Un Chef de mission :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en génie Civil (BAC +5 ou plus)</li> <li>● Disposer d'au moins quinze(15) ans d'expérience générale               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Avoir conduit avec succès comme Chef de Mission au moins un projet similaire.</li> </ul> </li> </ul>

2.	<p><b>Un Ingénieur, chargé du lot génie civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ;           <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme ingénieur chargé du lot Génie Civil au moins un projet similaire.</li> </ul> </li> </ul>
3.	<p><b>Un Ingénieur, chargé des lots technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie industriel (BAC +3 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins sept (07) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme ingénieur chargé des lots technologiques au moins un projet similaire.</li> </ul>
4.	<p><b>Un environnementaliste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être ingénieur en environnement, (BAC +5 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience générale</li> <li>● Avoir conduit avec succès les fonctions d'environnementaliste dans au moins un projet similaire.</li> </ul>
5.	<p><b>Un Géotechnicien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être un technicien supérieur de génie civil (BAC +2 ou plus) ;</li> <li>● Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience avérés dans le domaine des essais géotechniques en laboratoire de Génie Civil.</li> <li>● Avoir conduit avec succès les fonctions de géotechnicien dans au moins un projet similaire</li> </ul>
6.	<p><b>Un Technicien du Génie Civil, chargé du lot génie civil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur du Génie Civil (BAC +2 ou plus)           <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme technicien du Génie Civil, chargé du lot Génie Civil dans au moins un projet similaire</li> </ul> </li> </ul>
7.	<p><b>Un Technicien des Techniques Industrielles ou Electromécanicien, chargé des lots technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en Génie industriel (BAC +2 ou plus)</li> <li>● Disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP</li> <li>● Avoir conduit avec succès comme technicien chargé des lots technologiques dans au moins un projet similaire</li> </ul>

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire



sera rejetée.

- L'organigramme complet de l'entreprise

- La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

## 2.2 Références du BET

Le candidat produira la liste de ses références comme prestataire principal ou sous-traitant en études et en contrôle de projets de bâtiments similaire du Cocontractant d'un montant cumulé de cent millions (100 000 000) au cours des cinq dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par des copies des marchés (1ère et dernière pages) et des PV de réception et/ou de certificats de bonne fin des travaux ou une notification en cas du projet en cours et dernier PV de réunion de chantier.

## 2.3 Moyens logistiques et techniques

Le Candidat devra proposer la liste et l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations.

Il est prévu une possibilité de la location ou d'acquisition après attribution de véhicules pour cette opération.

Le BET devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des prestations. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du ministère des transports, ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres.

- La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :

- Matériels topographiques et géotechniques (Station totale et kit de laboratoire) ;
- Matériels de bureaux (Un ordinateur de bureau desktop (core i5); Une imprimante (3 en 1) A3 et périphérique divers ;
- Les logiciels de traitement de texte, tableur, Covadis, Macao, micro piste, Autocad ou équivalent ;
- Véhicule utilitaire.

## 2.4. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Finances de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

## 7. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Présentation d'un Chef de mission ne remplissant pas les conditions de qualification;
- c) Absence d'un accord de groupement le cas échéant ;
- d) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- e) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

### 2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- 1) Expérience et qualification du personnel expert = 60 points ;
- 2) Référence du BET = 25 points ;
- 3) Moyens matériels = 15 points.

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## 8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la **Direction Générale des Douanes, annexe sise à Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-Direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108.**

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les BET ou le Groupement de BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre des appels d'offres nationaux **pour le contrôle Technique et la surveillance des travaux de construction du siège du Secteur des Douanes du Nord à Garoua** conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Février 2023

Le **MINISTRE**

**MOTAZE Louis Paul**

## DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**COMMUNIQUE N° 557/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE REHABILITATION DU BUREAU SECONDAIRE DES DOUANES DE YAGOUA, DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL ET DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES DOUANES DE SEILOU SAMBA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes, communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture et de réhabilitation du Bureau Secondaire des Douanes de Yagoua, de la clôture autour du site TSF de New-Bell et de la construction du Poste de contrôle des Douanes de Seilou Samba sus visé, le résultat dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

LOT 1 : INFRUCTUEUX

LOT 2 :

- ATTRIBUTAIRE : ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD, Tél : 675.692 059
- MONTANT : 88 029 022 (Quatre-vingt-huit millions vingt-neuf mille vingt-deux) F CFA.
- DELAI : 90 jours

LOT 3 : INFRUCTUEUX.

L'entreprise attributaire du Marché est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Ressources et de la Logistique (SIGAMP) sise à l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga pour l'établissement du contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°0232/C/MINTP/SG/DCT/IE2/BB/2023 DU 14/02/2023  
PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION  
N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 26/01/2023 POUR L'EXECUTION DES  
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUALA-BANDJOUN, SECTION : PONT DU  
NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) DANS LE RESEAU OUEST (REGION DE  
L'OUEST). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP – EXERCICES 2023 ET  
SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant Autorisation N°005001-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 26/01/2023 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route DOUALA-BANDJOUN, section : pont du NKAM-BAFANG-BANDJOUN (N5, 73KM) dans le réseau Ouest (Région de l'Ouest), le résultat se présente comme suit :

N° de lot	Région	Entre prise	Tron çons	Longueur estimée (Km)	Montant prévisionnel	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC (FCFA)	Délai (Mois)
Unique	Ouest	CABTE BP : 15618 douala- Cameroun Tel : +237 671 356 471	PONT DU NKAM – BAFANG – BAND JOUN (N5)	73	2 200 000 000	2 200 000 000	Deux milliards deux cent millions	12

Le mandataire de ladite entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES****DECISION N° 556/MINFI/DGD DU 19 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL A DOUALA**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018 /012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, Des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 0001/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 du 12/07/2022 pour les travaux de construction de la clôture et de réhabilitation du Bureau Secondaire des Douanes de Yagoua, de la clôture autour du site TSF de New-Bell et de la construction du Poste de contrôle des Douanes de Seilou Samba ;

Considérant la Lettre N°00021/L/MINFI/CIPM-DGD du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes du 30/08/2022 portant proposition d'attribution du marché y relatif ;

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

<b>OBJET</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>MONTANT TTC</b>	<b>DELAI DE LIVRAISON</b>
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AUTOUR DU SITE TSF DE NEW-BELL	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD YAOUNDE Tél : 675.692 059	88 029 022 (Quatre-vingt-huit millions vingt-neuf mille vingt-deux) F CFA	90 JOURS

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

## DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**DECISION N° 0001/MINFI/DGD DU 30 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 00000006/C/MINFI/ du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, Des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 du 01/11/2022 pour la fourniture et l'installation des climatiseurs dans les services déconcentrés de la Direction Générale des Douanes ;

Considérant la Lettre N°0004/L/MINFI/CIPM-DGD du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes du 20 janvier 2023 portant proposition d'attribution de lettres-commandes y relatives ;

## DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires de lettres-commandes relatives à la consultation susmentionnée :

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAJ DE LIVRAISON
FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, LOT 1 : SECTEURS DE L'ADAMAOUA, L'EXTRÊME-NORD, ET DU NORD.	INTERNATIONAL BUSINESS PLUS Tél : 699 925 206 NIU : P047600118608T	18 781 875 FCFA TTC	Soixante (60) jours
FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, LOT 2 : SECTEURS DES DOUANES DU LITTORALI, DU LITTORAL II, DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST.	INTERNATIONAL BUSINESS PLUS Tél : 699 925 206 NIU : P047600118608T	18 185 625 FCFA TTC	Soixante (60) jours
FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, LOT 3 : SECTEURS DES DOUANES DU CENTRE, DE L'EST, DU SUD I ET DU SUD II.	ETS BRIWA INTERNATIONAL Tél : 693 82 95 95 NIU : P018512187285E	18 950 750 FCFA	Soixante (60) jours

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

# COMMUNE DE BANKA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-ROUTES/2023 RELATIF A CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN TROIS (03) LOTS.;EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance un Appel d'offres National Ouvert pour LA REALISATION DE CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER OUVERT N°03/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'exécution des corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des différentes opérations ont été évalués à :

- LOT 1: 50.000.000 (Cinquante Millions) FCFA ;
- LOT 2 : 30.000.000 (Trente Millions) FCFA ;
- LOT 3 : 50.000.000 (Cinquante Millions) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont allotis tel- que suit :

- LOT 1: RAVAUX D'OUVERTURE DE LA route FOLENTCHA - NGOM (PHASE2);
- LOT 2: TRAVAUX DE REHABILITATION PE LA ROUTE CHEFFERIE TOUSSA- CHEFFERIE BABITCHEU – CARRIERE SABLE BACHITCHEU ;
- LOT 3: TRAVAUX DE GRAVILLONAGE BICOUCHE (PHASE 1) MISSION CATHOLIQUE - FOLENTCHA;

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, transféré à la Commune de Banka.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Banka.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 80 000 (cent Mille) FCFA payable à la recette municipale.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), au plus tard le 15/02/2023 à 10 heures et déposée contre récépissé Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A CERTAINS TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIERDANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS : EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Delai de Livraison**

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être livrés dans un délai de trois (03) mois par lot à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

- LOT1: 1 000 000 (un million) FCFA:

- LOT2 : 600 000 (Six Cent Mille) FCFA

- LOT3: 1 000 000 (un million) FCFA ,

**12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux OU en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne Elles doivent dater de moins de trois (03) mois par lot et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps dans la salle des actes de la commune de Banka 15/02/2023 à partir de 11 heures 00, heure locale par la Commission des Marches, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des Plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publié par le Ministère des Marches Publics ;
- Présence d'informations financières dans L'offre technique ;
- Absence Diplôme ou Attestation de réussite d'un technicien de DQP (diplôme de qualification professionnel) d'au moins 5 (cinq) ANS
- Le non- respect de deux (02) OUI DE LAGRILLE D'EVALUATION

### 1. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante conforme aux critères techniques, administratifs et financiers.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront soumissionnaires ou leurs représentants dûment engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés de la Commune de Banka

*BANKA le 20 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***NGUESSIEUK Joseph Clovis***

# PRÉFECTURE DE MBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR  
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE DE MEIGANGA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
570805101511018526619

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Mbéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de réhabilitation de la prison principale de Meiganga.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires - démolitions ;
- Gros œuvre ;
- Menuiserie et vitrerie ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire - assainissement - eaux usées et vannes.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **40 000 000 FCFA**.

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, exercice 2023 sur la ligne d'Imputation budgétaire 570805101511018526619.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré, TEL : 678372899.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante-huit milles (58 000) Francs CFA au Trésor Public.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré, au plus tard le 13 MARS 2023 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PRISON PRINCIPALE DE MEIGANGA.****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 800 000 (huit cents milles) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les plis contenant les offres doivent être déposés au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré à Meiganga contre récépissé. Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 13 MARS 2023 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de conférences de la Préfecture de Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandaté, ayant une parfaite connaissance de l'offre concerné.

#### 14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport, aux prescriptions du DAO);
- pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le - Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70% ;
- Absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- L'attestation de capacité financière d'un montant au moins égale à 40 000 000 FCFA oui/non ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur dans les travaux similaires oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (conducteur des travaux et chef de chantier) oui/non.

#### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni une offre technique qualifiée et la proposition financière la moins - disante. Toutefois les propositions jugées anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures Secrétariat Particulier de la Préfecture de Meiganga.

*MEIGANGA le 14 Février 2023*

*Le PRÉFET*

**RIBOUEM A MOUNGAM**

# COMMUNE DE BANKA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES CULTURELLE ET SOCIALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance un Appel d'offres National Ouvert pour LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES CULTURELLE ET SOCIALES OUVERT N°02/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'exécution des corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des différentes opérations ont été évalués à :

- LOT 1: 10.000.000 (Dix Millions) FCFA ;

- LOT 2 : 15.000.000 (Quinze Millions) FCFA ;

- LOT 3 : 15.000.000 (Quinze Millions) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont allotis tel- que suit :

- LOT 1: REHABILITATION CASE COMMUNAUTAIRE ZEUGATCHAM;;
- LOT 2: REHABILITATION CHEFFERIE BABOATE.;
- LOT 3: REHABILITATION CASE COMMUNAUTAIRE DE BANGAM (PHASE 2);

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, MINCOMMERCE, MINDDEVEL , transféré à la Commune de Banka.

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Banka.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 70 000 (quatre-vingt Mille) FCFA payable à la recette municipale.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), au plus tard le 15/02/2023 à 10 heures et déposée contre récépissé Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES CULTURELLE ET SOCIALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS : EN PROCEDURE D'URGENCE****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT****10. Delai de Livraison**

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être livrés dans un délai de trois (03) mois par lot à partir de la date de notification de l'Ordre de Service

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

- LOT1: 200 000 (Quatre Cent Mille) FCFA:
- LOT2 : 300 000 (Deux Cent Mille) FCFA
- LOT3: 300 000 (Deux Cent Mille) FCFA Mille) ,

**12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux OU en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne Elles doivent dater de moins de trois (03) mois par lot et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps dans la salle des actes de la commune de Banka 15/02/2023 à partir de 11 heures 00, heure locale par la Commission des Marchés, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des Plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans L'offre technique ;
- Absence Diplôme ou Attestation de réussite d'un technicien de DQP (diplôme de qualification professionnelle) d'au moins 5 (cinq) ANS
- Le non- respect de deux (02) OUI DE LAGRILLE D'EVALUATION

### 1. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante conforme aux critères techniques, administratifs et financiers.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.



## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront soumissionnaires ou leurs représentants dûment engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés de la Commune de Banka

*BANKA le 20 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***NGUESSIEUK Joseph Clovis***

# COMMUNE DE BANKA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, SANITAIRES ET SPORTIVES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance un Appel d'offres National Ouvert pour LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES OUVERT N°01/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, SANITAIRES ET SPORTIVES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'exécution des corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des différentes opérations ont été évalués à :

- LOT1: CONSTRUCTION DE L'EM DE BAKOYEN : 17 000 000 (Dix-Sept Million) FçFA
- LOT2 : REHABILITATION DE L'EP DE BANFEKO :20 000 000 (Vingt Million) FCFA
- LOTS : REHABILITATION DE L'EP DE KETCHO : 18 000 000 (Dix-Huit Million) FCFA
- LOT4 : REHABILITATION DE L'EP DE FONGOLI : 18 000 000 (Dix-Huit Million) FCFA
- LOT5 : REHABILITATION DU CSI DE BANFELOUK : 15 000 000 (Quinze Million) FCFA
- LOT6 : RÉHABILITATION DU STADE DE FOLENTCHA: 40.000.000 (Quarante Millions) FCFA

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont allotis tel- que suit :

- LOT1: CONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE DE BAKOYEN;
- L0T2: CONSTRUCTION LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DE L'EP DE BANFEKO;
- LOT3: REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KETCHO;
- L0T4: REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE FONGOLI.
- LOTS: REHABILITATION DU CSI DE BANFELOUK.
- L0T6: RÉHABILITATION DU STADE DE FOLENTtHA.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, MINEDUB, MINSANTE, MINSEP, transféré à la Commune de Banka.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Banka.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 70 000 (Soixante-Dix Mille) FCFA payable à la recette municipale.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), au plus tard le 15/02/2023 à 10 heures et déposée contre récépissé Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES, SANITAIRES ET SPORTIVES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM, EN SIX (06) LOTS : EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Delai de Livraison**

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être livrés dans un délai de trois (03) mois par lot à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

- LOT1: 800 000 (Huit Cent Quarante Mille) FCFA:

- LOT2 : 400 000 (Quatre Cent Mille) FCFA

- LOT3: 360.000 (Trois Cent soixante Mille) ,

- LOT4: 360.000 (Trois Cent soixante Mille) FCFA

- LOT5 : 300 000 (Trois Cent Mille) FCFA

- LOT6 : 800 000 (Huit Cent Quarante Milles)

**12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux OU en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente; sauf celles dont l'émission se fait en ligne Elles doivent dater de moins de trois (03) mois par lot et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps dans la salle des actes de la commune de Banka 15/02/2023 à partir de 11 heures 00, heure locale par la Commission des Marchés, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des Plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans L'offre technique ;
- Absence Diplôme ou Attestation de réussite d'un technicien de DQP (diplôme de qualification professionnel) d'au moins 5 (cinq) ANS
- Le non- respect de deux (02) OUI DE LAGRILLE D'EVALUATION

### 1. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

## 15. Attribution

### 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des Plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans L'offre technique ;
- Absence Diplôme ou Attestation de réussite d'un technicien de DQP (diplôme de qualification professionnel) d'au moins 5 (cinq) ANS
- Le non- respect de deux (02) OUI DE LAGRILLE D'EVALUATION

### 1. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront soumissionnaires ou leurs représentants dûment engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés de la Commune de Banka

*BANKA le 20 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**NGUESSIEUK Joseph Clovis**

## CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

**AVIS 'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/AONR/RO/CIPM-SPI DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POUCE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Ouest lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence, pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit des membres de l'Organe Délibérant du Conseil Régional de l'Ouest pour l'exercice 2023.

### 2. Consistance des prestations

Assurance maladie au profit des 78 (soixante-dix-huit) membres de l'organe délibérant de la Région de l'Ouest.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'offres National restreint est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances.

### 4. Financement

Budget de la Région de L'Ouest, Exercice 2023.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Région de l'Ouest, B.P:1112 Bafoussam, Téléphone : 682 434 368

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Région de l'Ouest, contre présentation d'une quittance de versement à la recette Régionale, d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service du Conseil Régional de l'Ouest contre récépissé, au plus tard 22 Février 2022 à 10 Heures, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

Les offres, contenues dans une enveloppe externe scellée et adressée à l'Autorité Contractante portant la mention suivante ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT****POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**8. Delai de Livraison**

Le délai de couverture des services d'assurance est fixé à douze (12) mois, et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à ; 600 000 (six cent mille) FCFA. Cette caution doit être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Cette caution est adressée au Président du Conseil Régional de l'Ouest (Autorité Contractante).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

**10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'appel d'offre.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

NB : Toutes offres parvenues postérieurement aux dates et heures prescrites dans le DAO seront tout simplement rejetées

## 11. Ouverture des Plis

1 L'ouverture des offres se fera en deux temps et aura lieu le 22/02/2023 à 11 heures, dans la salle des réunions de la Région de l'Ouest par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Région de l'Ouest siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 2 FORMULATION DES RABAIS PAR LES SOUMISSIONNAIRE (tous les DAO ET DC)

Pour être admis les rabais doivent être mentionnés en lettres et en chiffres, dès l'ouverture des plis Le rabais manuscrit (ou présenté avec une saisie différente du reste de l'offre du soumissionnaire) ne sera pas accepté Et la preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au procès-verbal d'ouverture des plis et au rapport de la SCA.

## 12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées en utilisant les critères ci-après

### a) Critères éliminatoires

- Absence d'agrément, CIMA et MINMFI
- Pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisées dans les 48heures ;
- Absence de la caution de soumission,
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un contrat au cours des trois dernières années.
- Absence de la capacité financière au moins égale au tiers du montant prévisionnel du projet
- Production des offres en nombre insuffisant (moins de 7 exemplaires)

Critères

Points

1. Présentation des offres
2. Références générales du soumissionnaire
3. Référence du soumissionnaire en matière d'assurance maladie
4. Description détaillée des Garanties offertes
5. Couverture des engagements réglementés
6. Couverture de la marge de solvabilité
7. Représentativité territoriale
8. Modalités de règlement des sinistres
9. Couverture de réassurance dans la branche considérée

Le score minimum technique requis est de 80 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre administrative sera jugée conforme, et présentant l'offre la mieux disante remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du Dossier d'appel d'offre.

La note financière (NF) sera calculée selon la formule : (voir pièce jointe)

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre- vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixé pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion des marchés publics de la Région de l'Ouest à Bafoussam.

*BAFOUSSAM le 27 Janvier 2023*

*Le PRÉSIDENT*

***FOCKA FOCKA Jules Hilaire***

# COMMUNE DE BANKA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC/2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPAGE ELECTRIQUE A L'EP DE BANKA MARCHEDANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance un Appel d'offres National Ouvert pour LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPAGE ELECTRIQUE A L'EP DE BANKA MARCHE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'exécution des corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des différentes opérations ont été évalués à : 14.000.000 (Quatorze Millions) FCFA

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres ne sont pas allotis

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023, MINEDUB, transféré à la Commune de Banka

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Banka.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de ladite Commune, d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 15 000 (Quinze Mille) FCFA payable à la recette municipale.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

**9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics la Commune de Banka (S.I.G.A.M.P), au plus tard le 15/02/2023 à 10 heures et déposée contre récépissé Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBKA/SIGAMP/CIPM-BEC /2023 RELATIF A  
CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPAGE ELECTRIQUE A L'EP DE BANKA MARCHEDANS  
L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT-KAM,; EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Delai de Livraison**

Les travaux objet du présent appel d'offres devront être livrés dans un délai de trois (03) mois par lot à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : 280 000 (Deux Cent Quatre-Vingt Mille)

**12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux OU en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne Elles doivent dater de moins de trois (03) mois par lot et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps dans la salle des actes de la commune de Banka 15/02/2023 à partir de 11 heures 00, heure locale par la Commission des Marchés, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après ouverture des Plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans L'offre technique ;
- Absence Diplôme ou Attestation de réussite d'un technicien de DQP (diplôme de qualification professionnel) d'au moins 5 (cinq) ANS
- Le non- respect de deux (02) OUI DE LAGRILLE D'EVALUATION

### 1. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante conforme aux critères techniques, administratifs et financiers.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront soumissionnaires ou leurs représentants dûment engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés de la Commune de Banka

*BANKA le 20 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

**NGUESSIEUK Joseph Clovis**

# PRÉFECTURE DE MBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU MBERE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
572202404451020523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Mbéré. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux d'Aménagement de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires - démolitions ;
- Gros œuvre ;
- Menuiserie bois/métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire - assainissement - eaux usées et vannes.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de 8 000 000 FCFA.

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire 572202404451020523112.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier; du Préfet du Département du Mbéré, TEL : 678372899.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze milles (15 000) Francs CFA au Trésor Public.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré, au plus tard le 13 MARS 2023 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DL MINEPAT DU MBERE****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 160 000 (cent soixante milles) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les plis contenant les offres doivent être déposés au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Mbéré à Meiganga contre récépissé. Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 13 MARS 2023 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de conférences de la Préfecture de Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandaté, ayant une parfaite connaissance de l'offre concerné.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO ;
- pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70% ;
- Absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- L'attestation de capacité financière d'un montant au moins égale à 8 000 000 FCFA oui/non ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur dans les travaux similaires oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (conducteur des travaux et chef de chantier) oui/non.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni une offre technique qualifiée et la proposition financière la moins-disante. Toutefois les propositions jugées anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix:(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de la Préfecture de Meiganga.

MEIGANGA le 14 Février 2023

Le PRÉFET

**RIBOUEM A MOUNGAM**

# COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2023 DU POUR LA CONSTRUCTION SUR LA ROUTE COMMUNALE INTER N° 06 KENA-DJUKOU D'UN PONT EN BETON ARME ( PORTE 12M, HAUTEUR DES CULEES 7M) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3E**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public du MINTP pour le compte de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Bafoussam 3e Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LA ROUTE COMMUNALE INTER N° 06 KENA-DJUKOU D'UN PONT EN BETON ARME ( PORTE 12m, HAUTEUR DES CULEES 7m) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3e

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres porteront sur:

- Installations ;
- Nettoyage et terrassements;
- Assainissement- drainage;
- Ouvrages d'art
- Signalisation et équipements de sécurité ;
- Divers.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 (Cent millions) FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public du MINTP exercice 2023.

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans la Commune de Bafoussam 3e (Secrétariat du Maire).

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans la Commune de Bafoussam (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA, payable à la Recette Municipale de Bafoussam 3e

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir dans la Commune de Bafoussam 3e (Secrétariat du Maire) au plus tard le;22 février 2023 à 09h00mn, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPELD'OFFRES**

**N°01/AONO/CABAF3/CIPM/2023 DU POUR LA CONSTRUCTION SUR LA ROUTE COMMUNALE INTER N° 06 KENA-DJUKOU D'UN PONT EN BETON ARME ( PORTE 12m, HAUTEUR DES CULEES 7m) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3e**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (deux millions) FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, après l'obtention par la Commission de passation des Marchés de la preuve de publication de l'avis d'appel d'offres et des additifs éventuels dans le site de l'ARMP. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 FEVRIER 2023 à **10 heures 00 mn** par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III siégeant dans la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires:

Le non-respect de ces critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. *Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures après ouverture des plis*
2. *Absence de la caution de soumission*
3. *Pièces non conformes au modèle du DAO et non régularisées dans les 48 heures après ouverture des plis*
4. *Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;*
5. *Obtenir moins de 70% des oui dans la grille de notation ;(mettre le nombre de oui)*
6. *Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;*
7. *Absence du sous détail d'un prix quantifié*
8. *Offre financière incomplète.*

## 2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- Références techniques
- Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)
- Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif)
- Moyens matériels
- Situation financière

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

NB :

- Le rabais présenté de manière manuscrite n'est plus accepté ;
- Pour être admis, le rabais doit être mentionné en lettre et en chiffre.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bafoussam 3<sup>ème</sup>, dès publication du présent avis.



*BAFOUSSAM le 31 Janvier 2023*

*Le MAIRE*

***NDEFONKOU Daniel***

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 DU 10/02/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS METALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
57 36 125 05 33 00 093 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre des Marchés comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Respecter et faire respecter par l'entreprise les clauses administratives et techniques de leur marché ;
- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- d'assurer le suivi et le contrôle environnemental du chantier suivant les directives en vigueur au Ministère des Travaux Publics ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement ;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est d'un milliard trois millions cent vingt-cinq mille huit cent quatre (1 003 125 804) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux de contrôle/groupement de Bureaux de contrôle ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 023/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NS/2022 du 21/03/2022 pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation de certains ponts et de leurs accès sur le réseau national.

Il s'agit de :

N° d'ordre	Bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle Technique	Adresses/Contact téléphoniques
1	LE COMPETING	B.P. : 7214 Yaoundé Tél. : 699 50 11 77
2	Groupement ECTA-BTP Sarl/PRISMA Sarl	B.P. : 7658 Yaoundé Tél. : 222 22 00 87
3	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES	B.P. : 425 Bamenda Tél. : 699 50 11 77
4	DIDON CONSEILS SARL	B.P. : 30011 Yaoundé Tél. : 677 01 06 08
5	BEC LA ROUTIERE	B.P. : 13704 Yaoundé Tél. : 222 23 53 03
6	STUDI INTERNATIONAL/STUDI CAMEROUN	B.P. : 2659 Yaoundé Tél. : 672 95 84 35
7	AE CONSULT S.A.	B.P. : 34 385 Yaoundé Tél. : 699 98 58 97
8	IEA (INTEGRATED ENGINEERING ASSOCIATES)	B.P. : 720 Bamenda Tél. : 677 622 199
9	Groupement ECOPE SARL/ENSERBAT TP	B.P. : 6266 Yaoundé Tél. : 222 20 77 45
10	CADEK SARL	B.P. : 3 914 Douala Tél. : 333 43 89 71
11	ETS WISE-CONSULT	B.P. : 7246 Yaoundé Tél. : 672 13 37 80

Les candidats de cette liste restreinte peuvent s'associer en groupement avec au plus un Bureau de Contrôles Techniques National ne figurant pas sur ladite liste.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023, Imputation : 57 36 125 05 33 00 093 523411. Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est d'un milliard trois millions cent vingt-cinq mille huit cent quatre (1 003 125 804) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant du soumissionnaire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le 20/03/2023\_ à 11 heures. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 du 10/02/2023, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW.

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023.

Imputation : 57 36 125 05 33 00 093 523411

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 du 10/02/2023, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW.

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023.

Imputation : 57 36 125 05 33 00 093 523411

« OFFRE TEMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 20/03/2023 à 11 heures. Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermé, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard, le 20/03/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°008/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2023 du 10/02/2023, en procédure d'urgence, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW.

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023 et Suivants. Imputation : 57 36 125 05 33 00 093 523411

(COPIE DE SAUVEGARDE) »

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations se présente comme suit :

N° du Lot	N° OA	Régions	Itinéraires	Rivières	Portée de l'ouvrage (ml)	Délais en mois
1-AD	3	Adamaoua	Foumbam-Tibati -N'déré(RN6)	Mayo Taram	51,67	11
2-ES	10	Est	Dem - Kette - Mama I	Mama	39,478	11
	17	Est	Yokadouma - Mboy II - Frontière RCA	Bangue	45,574	
3-SU	25	Sud	Meyo centre - Ma'an	Mvila	155	13
	26	Sud	Ambam - Minkan - Ma'an	Mboro	112,338	
4-SU	27	Sud	Ambam - AbangMinko'o - Mbamessobam - Meyo	Nlobo	109,434	19
	29	Sud	Nkolandom (Inter N2) - Makomo	Didim	45,574	
5-SU/CE	23	Sud	Elogbatindi - Memel 2	Bella	36,43	11
	34	Centre	Mission catholique Nguinda - Walla	Tedé	30,407	
6-OU/ LT	54	Ouest	Kekem (Carrusine Tchouaffe) - Site de l'ouvrage et Base MATGENIE à Douala	Ngoum	42,526	9

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est égal à :

N° du Lot	Montant de la caution (en F CFA)
1-AD	Deux millions deux cent mille (2 200 000)
2-ES	Deux millions quatre cent mille (2 400 000)
3-SU	Cinq millions quatre cent mille (5 400 000)
4-SU	Cinq millions sept cent mille (5 700 000)
5-SU/ CE et 6-OU/ LT	Deux millions (2 000 000)

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire conforme devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

#### 11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier, ainsi que le nombre d'exemplaire copie et original ou ne contenant pas l'**offre financière témoin scellée** seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et leurs dates limites respectives de validité postérieures à celle de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le **20/03/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

#### 13. Critères d'évaluation



## 1. Critères Eliminatoires

### a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

### b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- un Chef de mission par lot postulé remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises (BET) défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics;
- Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) conformément au modèle joint, d'un montant minimum comme indiqué dans le tableau ci-après, Justifiée par une attestation délivrée d'une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou par une commission bancaire :

N° du Lot	Montant de la capacité financière (en F CFA)
1-AD	Trente-quatre millions (34 000 000)
2-ES	Trente-sept millions (37 000 000)
3-SU	Quatre-vingt-trois millions (83 000 000)
4-SU	Quatre-vingt-sept millions (87 000 000)
5-SU/ CE et 6-OU/ LT	Trente-un millions (31 000 000)

- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 75/100.

c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

- La soumission datée, signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;

- Le bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;

- Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;

- Les sous-détails des prix (voir modèle pièce 7.K) paraphé à toutes les pages.

d) Omission dans l'Offre financière d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

f) Le non-respect des modèles des pièces ;

g) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

h) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement).

## 2. Critères essentiels

### 2.1 Offre technique

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a- Qualification et expérience des experts affectés à l'opération (sur 50 points) ;

b- Références du bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle (sur 30 points) ;

c- Moyens techniques, logistiques et matériels à mettre en place (sur 20 points)

Le score technique minimum requis est de 75/100

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté une lettre de démission signée du Ministère de la Fonction Publique ou une mise en disponibilité sera considéré comme non valable.

### 2.2 Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Dans le cadre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire d'au plus **un (01) lot**.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, ou auprès de l'Unité de Préparation et de Suivi de l'Exécution du Projet (UPS – AROW) sise au quartier Bastos à Yaoundé, Rue du Rotary ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Février 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CRB/CIPM/R/2023 DU 16 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇONTOURA LARA-DANEDJI SUR 4 KM (AVEC OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractant), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de réhabilitation du tronçon Toura Lara-Danédji sur 4 km(avec ouvrages de franchissement)**, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif et estimatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP).

- TRAVAUX PREPARATOIRES;
- TRAVAUX GENERAUX;
- OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ;
- MAÇONNERIE DE MOELLONS.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINTP, Exercice 2023. **Le montant prévisionnel du dit marché est de Vingt Sept Millions (27 000 000) Francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINTP, Exercice 2023. **Le montant prévisionnel dudit marché est de Vingt Sept Millions (27 000 000) Francs CFA TTC.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à **la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) francs CFA à la recette municipale de Rey-Bouba.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original** et **Six (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, auprès de la **Commune de Rey-Bouba** au plus tard le **09 Mars 2023 à 15 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/CRB/CIPM/R/2023 DU 16 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇONTOURA LARA - DANEDJI SUR 4 KM (AVEC OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est **de trois (03) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **Cinq Cent Quarante Mille (540 000) francs CFA**. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée purement et simplement irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le **09 Mars 2023 à 16 heures précises** dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 14. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES :

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Non-conformité du modèle de soumission.

**CRITERES ESSENTIELS :**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des **OUI** seront éligibles à l'analyse financière ;

Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

**15. Attribution**

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la **Commune de Rey-Bouba** ou auprès du **Délégué Départemental des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré dès publication du présent avis.**

REY-BOUBA le 16 Février 2023

Le MAIRE

**DEWA MOHAMAN**

**COMMUNE DE MAYO-OULO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP/2023 DU 17/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET  
POSE DE DIX(10) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NIAYO UULO, DÉPARTEMENT DU  
MAYO-LOUTL, RÉGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de MAYO OULO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte de l'Administration bénéficiaire

**2. Consistance des prestations**

I-Travaux préparatoires ;

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels.

II-Pose des lampadaires

- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de: dix millions (10 000000) FCFA soit cinq millions(5 000.000)par lot

**4. Allotissement**

Les travaux sont regroupés en deux lots

N° lot	INTITULE DU PROJET	IMPUTATION
--------	--------------------	------------

Lot 1	Carrefour DAZAL, Chefferie GUIRVIZA, DOURBEYE (face domicile maire), Bâtiment Mairie, Bâtiment Mairie	220 150
Lot 2	Dalot DAN MORI, Chefferie MANDAMA, Chefferie POLOGOZOM, Marché PINA, Chefferie MOUROUM	

#### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine. La participation des entreprises sous formes de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget communal de l'exercice 2023.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MAYO OULO, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) Téléphone : dès publication du présent avis

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) à la Mairie de MAYO OULO, Téléphone: dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cdmeroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Mairie, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Commune de MAYO OULO.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAYO OULO, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), au plus tard le 17/03/2023 à 10 heures précises et devra porter la mention:

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence  
N°006/AONO/RN/D42/CMO/CiPW/SIGAMP/2023 du 17/02/2023 pour la fourniture et pose  
de dix (10) lompadaires solaires dans la Commune de MAYO UULO, Département du MAYO IOUTI,**

**Région du Nord »  
Financement: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

#### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. « Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ».

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres sera effectuée en un(01)seul temps dans la salle de la Commission interne de passation des Marchés sise à la Commune de Mayo-Oulo. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 17/03/2023 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès du Maire de la Commune de MAYO OULO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier d'Appel d'Offres

**14. Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

**14-1. Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence d'une pièce administrative requise à l'ouverture des plis après 48H accordées au soumissionnaire pour se conformer ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Note technique inférieure à 14 oui sur 20 soit supérieure ou égale à 70% ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix qualifié.
- f) Offre financière incomplète ;

**14-2. Critères essentiels:**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après ;

- a) Personnel d'encadrement(09 critères) ;
- b) Moyens matériels(08 critères);
- c) Références(02 critères);
- d) Attestation de solvabilité financière de cinq millions(5000000)FCFA(01 critère).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans le règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO et CF Annexe 13 grille d'évaluation des offres techniques)

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue pour l'essentiel du dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en induant le cas échéant le rabais proposé.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du structure interne de gestion administrative des Marchés publics de la Commune de MAYO OULO.

MAYO-OULO le 17 Février 2023

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

# COMMUNE DE KRIBI 1

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAK1ER/CIPM/2023 DU 02/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS (POUR VENTE VOLAILLE, VIVRES FRAIS ET POISSON), ET CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES (POUR BOUCHERIE ET MOULINS) AU MARCHÉ DE MPANGOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1 ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, (31P), Exercice 2023, Madame rie Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1<sup>er</sup> lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux (02) hangars (pour vente de volaille, vivres frais et poisson), et construction de deux blocs de six (06) boutiques (pour boucherie et moulins) au marché de Mpangou dans la Commune d'Arrondissement de Kribi 1<sup>er</sup>, département de L'Océan;

## 2. Consistance des prestations

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- Travaux préliminaires -Etudes ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation
- Maçonneries ;
- Enduits ;
- Menuiserie métalliques ;
- Électricité ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 77 000 000 (Soixante Dix Sept millions) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en deux (02) lots. Soit

- Lot01 : 02 Hangars

- Lot02 : 02 Blocs boutiques.

NB : Il ne sera retenu qu'un seul soumissionnaire par lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction d'infrastructures et routes. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 (MINDDEVEL). Pour la ligne budgétaire

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Kribi "1<sup>er</sup> dès publication dt4 présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de Kribi 1<sup>er</sup>, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de : **45 000 (Quarante Cinq Mille)**. Le reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission, Lors du retrait ,du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.),

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé au Service des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1<sup>er</sup> au **plus tard le 23/02/2023 à 12 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAK1er/CIPM/2023 DU 02/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS (POUR VENTE VOLAILLE, VIVRES FRAIS ET POISSON), ET CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE SIX (06) BOUTIQUES (POUR BOUCHERIE ET MOULINS) AU MARCHÉ DE MPANGOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**Financement : BIP 2023 (MINDDEVEL)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution ces :rivaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de LOTO1 : 888 506 (Huit Cent Quatre Vingt Huit Mille Cinq Cent Six) et LOTO2 : 651 494 (Six Cent Cinquante Un Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze)Franes CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 23/02/2023 à 13 heures**, de la commission Interne de passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Kribi Ier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de, Absence de caution de soumission insérer dans l'offre vaut rejet immédiat de Dossiers administratifs incomplets recevable sous 48 heure;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- Prix anormalement bas dans l'offre financière

Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Engagement sur l'honneur de non abandon d'un marché public.

Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critère.r, essenti&s.

- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels,

- Absence d'existence de la boîte postale,

- Absence de timbres communaux d'une valeur d'un timbre fis :al.

#### Critères essentiels

	Critères essentiels	Notation binaire
	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau de la programmation et du suivi des marchés publics.

*KRIBI le 2 Février 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 16 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES : MAYO NGOURI-NGOURI BARI (5 KM), CARREFOUR TAGOURI-MAYO SANGANARE (10 KM) ETGARBAYA HAMAN-NGAM KITE (3 KM) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'ouverture de trois routes communales : Mayo Ngouri-Ngouri Bari (5 km). Carrefour Tagouri-Mayo Sanganaré (10 km) et Garbaya Haman Ngam kité (3 km) dans la commune de Galim Tignère (en procédure d'urgence).

## 2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :  
SERIE 100- TRAVAUX INSTALLATION  
SERIE 200- NETTOYAGE TERRASSEMENT

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.  
La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la salle des actes de la commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente cinq mille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, au plus tard **le 16 Mars 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention s'ajoutant :

*N° 05/AONO/C-GT/SG/SIGAMP/2022 DU 16 FEV 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE TROIS ROUTES COMMUNALES : MAYO NGOURI-NGOURI BARI (5 KM), CARREFOUR TAGOURI-MAYO SANGANARE (10 KM) ET GARBAYA HAMAN-NGAM KITE (3 KM) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Délai de Livraison

### Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16 Mars 2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, à la salle des actes de la commune de Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

### 1- Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

### 2- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 27 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.), Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière**

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 16 Février 2023

Le MAIRE

**IBRAHIM YAYA**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINDEVEL NYONG ET KELLE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Préfet du Département du Nyong et Kellé** (Autorité Contractante), lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction de la Délégation Départementale MINDEVEL Nyong et Kellé Dans Le Département Du Nyong Et Kellé, Région Du Centre.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture, plafond et enduits ;
- Les travaux de menuiserie métalliques, bois et aluminium ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture, revêtement ;
- Plomberie sanitaire ;
- Les travaux de V.R.D.

## 3. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
Travaux de construction de la délégation départementale MINDEVEL Nyong et Kellé	ESEKA	80 000 000  (Quatre-vingt million) F CFA

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2023.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture d'ESÉKA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Receveur **Départemental des finances d'Eséka** d'un montant non remboursable de :

PREFECTURE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
Eséka	Travaux de construction de la Délégation Départementale MINDEVEL Nyong et Kellé	Eséka	100 000  (Cent milles) F CFA

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la **Préfecture d'Eséka** (secrétariat particulier) au plus tard le **14 Mars 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/JO8/CDPM/2023 DU 17 FEVRIER 2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE MINDEVEL NYONG ET KELLE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de **Quatre (04)** mois calendaires.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finance

PREFECTURE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
Eséka	Travaux de construction de la délégation départementale MINDEVEL Nyong et Kellé	Eséka	1.600 000  (Un million six cent mille) francs CFA

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **14 MARS 2023 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé siégeant dans la salle de réunion de la préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 12. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

#### **a) Dossier administratif incomplet pour :**

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

#### **b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :**

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

N'avoir pas satisfait vingt-quatre (24) critères sur l'ensemble des trente (30) critères existants.

#### **c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**

Une soumission timbrée, datée et signée ;

Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

#### **d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;**

#### **e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.**

### **Critères essentiels de qualification**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;

ii) Personnel d'encadrement (10 critères)

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)

iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;

v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 24 sur 30 des critères essentiels soit 80%** énumérés ci-dessous évaluer conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels (24 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage Délégué, le marché est souscrit par l'Entrepreneur et signé par le Maître d'Ouvrage Délégué.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Préfecture d'Eséka** (Secrétariat Particulier)

YAOUNDE le 17 Février 2023

Le PRÉFET

**KUELA VALERIE NORBERT**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZONGOYAWO DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023. Le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classes A L'école publique de ZONGOYAWO dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive  
L'installation de chantier ;  
Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;  
Les travaux de charpente-couverture ;  
Menuiserie bois et métallique ;  
Les travaux de Peinture ;  
Toutes autres suggestions.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres des informations authentiques qui permettent de vérifier la capacité à réaliser les prestations après « une évaluation approfondie et objective des offres ».

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et l'Autorisation de Dépense pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la commune de Ndoukaula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées et métalliques, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le 07/03/2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT / AONO/C.NUKI, A/aPM/iIKC/2023ENP f^O CEDURE D'URGENCE  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ZONGOYAWO DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DÉPARTEMENT DU DIAMARE,  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINÉRIE)  
EXERCICE 2023: IMPUTATION:  
AUTORISATION DE DÉPENSE:  
Les offres passées après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les inévitables sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **07/03/2023 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukaula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes.

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes,
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes,

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1 Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;

Existence ou détection d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

d) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentations sur 3 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

e) Référence, capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires s'engagent par leurs offres pendant une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673205125/69937 0748

MAROUA le 14 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

# COMMUNE DE KRIBI 1

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAK1ER/CIPM/2023 DU 02/02/2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBEKA'A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1ER DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP 2023 (MINEDUB)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 madae le maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1er lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à J•EP MBEKA'A dans la Commune d'Arrondissement de Kribi 1e, département de L'Océan;

## 2. Consistance des prestations

Travaux préparatoires - Etudes ;

Terrassement ;

Fondation :

Maçonneries en élévation

Charpente - Couverture;

Menuiserie Métallique ;

Electricité

Peinture

Voirie et Réseaux Divers (VRD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût previsionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction d'infrastructures. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.



## 6. Financement

Financement Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP). Exercice 2023 (MINEDUB). Pour la ligne budgétaire.....

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Kribi 1er dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la mairie de Kribi Zef, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**. Le reçu de ce versement sera joint au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront être déposée contre récépissé au Service des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1<sup>er</sup> au plus tard le 23/02/2023 à 12 heures, heure locale sous plis fermé portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAK1er/CIPM/2023 DU 02/02/2023. RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MBEKA'A DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1<sup>er</sup>DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**Financement : BIP 2023 (MINEDUB)**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le delai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 23/02/2023 à 13 heures**, dans la salle de conférence de la Commune d'Arrondissement de Kribi 1<sup>e</sup>. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de caution de soumission insérer dans l'offre vaut rejet immédiat de l'offre ;

- Dossiers administratifs incomplets recevable sous 48 heures;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Prix anormalement bas dans l'offre financière

Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Engagement sur l'honneur de non abandon d'un marché public.

Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critères essentiels,

Le Non-respect de trois (03) critères essentiels,

Absence d'existence de la boîte postale,

**Critères essentiels**

	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non

## 15. Attribution

Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre auge été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Offres Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau de la programmation et du suivi des marchés publics.

*KRIBI le 2 Février 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAWEL DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE:**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution de travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de GAWEL dans la Commune de Ndoukoula. Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive  
L'installation de chantier;  
Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;  
Les travaux de charpente-couverture)  
Menuiserie bois et métallique ;  
Les travaux de Peinture;  
Toutes autres suggestions.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans l'urgence, les informations authentiques qui permettent de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Avis d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaires: et l'Autorisation de Dépense: pour un coût estimatif de Dix millions (10 000 000) Francs CFA

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

## 8. Acquisition du Dossier

eDossier d'Appel d'Offres peut être tenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15000) francs CFA à la commune de Ndoukoula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées et métalliques, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, doit être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le 14 heures, heure locale et devra porter la mention : mAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT / AONO/CNDKLA/CIPM/Rnc/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION D'UN RECOUVERTISSEMENT (02) SALIES DE CLASSE AL'ÉCOLE PUBLIQUE DE GAWELDANS COMMUNE NOUKOULADU DÉPARTEMENT DE N'DIAMARE.  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINÉRIE)  
EXERCICE 2023 : IMPUTATION :  
AUTORISATION DE DEPENSE :  
Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt, des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencement des travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont l'adresse est indiquée dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Les offres doivent être déposées auprès de l'autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17/02/2023, à 15 heures précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

La validation des offres se fera en trois (03) étapes;

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique de l'offre (dirigée administrativement conformes).
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

### 13.1-Critères éliminatoires

#### 13.1.1: Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif;

#### 13-1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés :

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »:

c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics :

d) Non satisfaction au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

#### 13.1.3: Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 13,2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 3 critères;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères:

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères:

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoïta, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est la plus qualifiée et la plus économique, après vérification de la conformité substantielle au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Secrétaire de la Commune de NDUKOÏTA, dès la publication du présent avis.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205725/69937 0748

MAROUA le 14 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

## COMMUNE DE TOKOMBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AAONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2023 DU 06/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE MATERNELLE DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD : FINANCEMENT: BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023.**  
**IMPUTATION :**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE MATERNELLE DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif : **Dix-sept Millions (17 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2023,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt-cinq Mille Francs (25. 000)** francs CFA à la Recette Municipal de Tokombéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **27/02/2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

**N° 03 /AONO/ C.TOK/CIPM-TBEC/2023**

**DU 03/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A L'ECOLE MATERNELLE DE MAKALINGAI DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT : BIP-MINEDUB, EXERCICE 2023**

**IMPUTATION :**

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément - aux prescriptions - du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 27/02/2023 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

#### **Pièces administratives**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **Offre technique**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Avoir présenté le même chef de chantier pour les projets concernés ;
- d) N'avoir pas abandonné un chantier a cours des trois dernières années ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

#### **Offre financière**

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- a) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Tokombéré, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la **Commune de Tokombéré**.

*TOKOMBERE le 6 Février 2023*

*Le MAIRE*

**TIKIRE BOUKAR**

## COMMUNE D'AMBAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/L12/CDPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VALLEE DU NTEM A AMBAM.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Préfet du Département de la VALLEE du NTEM, lance un Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/L12/CDPM/2023 DU a<sup>1</sup>-/C4/2023 pour les travaux de réfection de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la vallée du Ntem à Ambam.

### 2. Consistance des prestations

Le présent avis d'Appel d'Offres a pour objet les travaux de réfection de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Vallée du Ntem à Ambam.

Les travaux comprennent les tâches suivantes :

1. Travaux préparatoires-Etudes ;
2. Terrassements élément d'appel ;
3. Fondation élément d'appel ;
4. Maçonnerie élément d'appel et dalle pleine ;
5. Menuiserie bois et métallique ;
6. Électricité — Climatisation ; 7. Peinture / Revêtement scellés.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 25.000.000 (Vingt-cinq Millions) Francs CFA :

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics (BIP MINTP 2023).

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de la Vallée du Ntem.

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de la Vallée du Ntem, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette des Finances d'Ambam. D'une somme non remboursable de **Quarante Cinq Milles (45.000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture d'Ambam, **au plus tard le 03/03/2023 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**POUR N°004/AONO/L12/CDPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VALLEE DU NTEM A AMBAM.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500.000 (Cinq Cent Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fera en un seul temps **le 03/03/2023 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Ntem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après le dépouillement, conformément à l'article 92 alinéa 9 du Code des Marchés ;
- Fausses déclarations ou pièces
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification

	<b>Critères essentiels</b>	
1	Présentation générale de l'offre	01 point
2	Expérience de l'entreprise	03 points
3	Moyens humains	06 points
4	Moyens matériels	03points
5	Méthodologie d'exécution	04 points
6	Capacite financière	01 point

**15. Attribution**

Le contrat sera attribué au prestataire donc l'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier l'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Ambam ou à Délégation Départementale des Travaux Publics de la Vallée du Ntem. Tel : 222 48 23 13 et 222 48 23 14.

*AMBAM le 31 Janvier 2023*

*Le PRÉFET*

**BOUBA HAMAN**

**COMMUNE DE NDOUKOULA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2023 DU 14/02/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHOFFL DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)EXERCICE2023 ; IMPUTATION ; AUTORISATION DE DEPENSE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution de travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de TCHOFFL dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive.

- > L'installation de chantier ;
- > Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- > Les travaux de charpente-couverture ;
- > Menuiserie bois et métallique ;
- > Les travaux de Peinture ;
- > Toutes autres prestations.

**3. Cout Prévisionnel**

**Dix millions (10 000 000) francs CFA.**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

L'aptitude au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir « Un dossier authentique qui permettra de retenir celle pouvant réaliser les prestations à l'évaluation approfondie et objective du dossier ».

**6. Financement**

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, sont financés à partir du Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2023, sur les lignes d'Imputation Budgétaires et l'Autorisation de Dépense : pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) francs CFA.**

**7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

## 8. Acquisition du Dossier

UDossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15000) francs CFA à la commune de Ndoukoula.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées et métalliques, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le 14 heures, heure locale et devra porter la mention: « AFPEI.D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°/AONO/CNDKI.A/CIPM/HISC/2023 DU \_/JEN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TCHOIEI DANS COMMUNE DE NDOUKOULI, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINÉRIE), EXERCICE 2023: IMPUTATION; AUTORISATION DE DEPENSE :

Les offres seront reçues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont le nom figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (encours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (01) temps le 07/03/2023 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2<sup>e</sup> étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.

3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.3.1 Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministère des Marchés Publics ;

d) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45).

13.1.3 Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur 3 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier D'Appel D'Offres

## 16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire, en engageant, par son offre, pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de la fixation pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sont disponibles auprès du Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour tout détail de la procédure d'acte de corruption, bien vouloir rappeler ou envoyer un SMS au MINMAPaux

MAROUA le 14 Février 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

## ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION  
N°2023/001/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 16/02/2023 POUR L'ACQUISITION DES CHAISES POUR L'ECOLE  
NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé lance un avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition des chaises.

La prestation de la présente Lettre Commande comprend : Deux cent trente (230) Chaises avec cadre en fer solide, bois dur sur siège, formica haute densité sans rayures, capuchons en plastiques à l'extrémité des pieds, très solide MAM20221140502.

### 2. Consistance des prestations

La participation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines du mobilier et autres équipements, installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quinze millions (15.000.000) de francs CFA TTC.

### 4. Financement

La prestation objet de la consultation sera financée par le **budget de SUP'PTIC, exercice 2023**.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 695035822/676314009 dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation, établi en anglais ou en français peut être obtenu au Service des Marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 676314009/695035822 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille francs CFA **(25.000)** et sur présentation d'une quittance, payable au compte « compte spécial CAS-ARMP » n° 335988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit ( BICEC).

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des marchés de SUP'TIC de Yaoundé, porte A7 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 695035822/676314009 au plus tard le **24/03/2023** à 12 heures ; heure locale et devra porter la mention : « **DEMANDE DE COTATION N°2023/001/SUP'TIC/CIPM/2022 du 16/02/2023** RELATIVE AL'ACQUISITION DES CHAISES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'TIC) DE YAOUNDE. ». « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la Demande de Cotation (DC) de trois cent mille (300.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le **24/03/2023** à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9 de SUPPTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires



- Absence de la caution de soumission ;  
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;  
Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture :  
. Qualité du matériel ;  
. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures (48) est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.
- Non-respect du délai de livraison ;  
Non-conformité du modèle de soumission.  
Note technique minimale insuffisante.

### Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).

- - Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI.
  - Références du fournisseur (preuves d'avoir exécuté des prestations similaires d'un montant cumulé d'au moins égal à 15.000.000 FCFA au cours des trois dernières années, 2020 ; 2021 ; 2022).
  - Conformité des matériels proposés à au moins 70% des spécifications techniques
  - Délai de livraison
  - Le service après-vente

### **13. Attribution**

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de cotation ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et de quatre (04) oui sur cinq (05) des critères essentiels.

### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (quatre-vingt-dix) 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de SUP'PTIC, porte A7 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 16 Février 2023

Le DIRECTEUR

**WATCHING Félix**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 DU 16 FEVRIER 2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES CABINETS EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER, DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, ET DE PASSATION DES MARCHES DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Y COMPRIS LES OPÉRATIONS DE CLÔTURE EXERCICES 2023 (FONDS MINKA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le 15 mai 2020 l'Agence Française de Développement (AFD) a signé la convention de financement n°CCM 1579 01 W avec le Gouvernement camerounais, pour la mise à disposition de fonds spécifiquement ciblés sur le volet HIMO du PNDP dans l'Extrême-Nord. Ces fonds proviennent d'une enveloppe budgétaire de l'AFD dédiée aux projets en zones de crise - Facilité MINKA. Ce nouveau financement de l'AFD à destination du PNDP - en subvention également - s'élève à 14 700 000 Euros et cible spécifiquement l'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-nord du Cameroun par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

Tableau récapitulatif du financement HIMO pour la mise en œuvre de la troisième phase du PNDP (PNDP III) se présente ainsi :

Numéro de projet	Montant du projet	Nom du projet	Période initiale d'exécution du projet	Nouvelle période d'exécution du projet (Avenant en cours)
CCM 1579 01 W	14 700 000 €	PNDP HIMO III MINKA	Mai 2020 – mars 2023	Mai 2020 – juin 2023

Conformément aux dispositions de ces Conventions, le bénéficiaire s'est engagé à ce que les comptes des projets fassent l'objet d'audits annuels pendant toute la durée de leurs utilisations. A cet effet, le Gouvernement Camerounais se propose d'utiliser une partie de ces fonds (HIMO-MINKA) pour le financement de l'audit comptable et financier, du système de contrôle interne et de passation des marchés de l'année 2023 du Programme y compris les opérations de clôture.

Le Programme arrivant à son terme (la date d'achèvement du projet sera dépassée mais un report de celle-ci est en cours de négociation), cet audit sera le dernier. Les présents TDR couvrent donc également les diligences de clôture que doit mener l'auditeur à la clôture du financement.

Ces audits visent entre autres à vérifier que toutes les avances versées sur les comptes dédiés durant la période d'exécution du Programme ont bien été utilisées conformément aux termes des différentes Conventions de Financement ainsi qu'aux dispositions du manuel de procédures du PNDP et que toutes les dépenses sont éligibles. A la clôture, cet audit vise également à émettre une opinion indépendante sur les mouvements des comptes, ainsi que la confirmation des soldes débits en comparaison des différents virements effectués par l'Agence et de l'utilisation faite par le PNDP.

## 2. Objet

Le présent audit a pour objectifs de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

- Les états financiers<sup>[1][2]</sup> du Programme donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectuées.
- Les fonds alloués au Programme sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles.
- Le système de contrôle interne mis en place et utilisé par le PNDP afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs.
- Les marchés ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité et de transparence.

L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

S'agissant d'un audit de clôture, l'auditeur devra reprendre les recommandations et constats observés sur les précédents audits.

L'auditeur devra accorder une attention particulière au risque de fraude, de corruption ou de conflit d'intérêts. Les livres et documents de vérification des Etats Financiers du programme. Ils doivent rendre compte de manière fidèle des transactions financières du Programme.

## 3. Consistance des prestations

De manière spécifique, l'auditeur devra effectuer :

### ü Une analyse des états financiers et de conformité des dépenses

La responsabilité de la préparation des états financiers fiables incluant les notes annexes relève du PNDP en conformité avec les principes admis dans les manuels de procédures et les conventions de financement.

L'auditeur formulera une opinion professionnelle, indépendante et séparée sur les états financiers pour le projet HIMO-MINKA. Ladite opinion tiendra compte des FCP le cas échéant. L'analyse est réalisée selon les normes d'audit internationales : *ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts - Comptables*. En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera au projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat. La totalité du budget de la période, tel que reflété dans le PTAB sur lequel l'AFD a délivré son ANO devra être prise en compte ainsi que toutes les dépenses encourues sur la période, tout compte confondu (les comptes mentionnés ci-dessus mouvementés par la CAA et les sous-comptes ouverts et mouvementés par le PNDP). Les pièces justificatives de ces dépenses devront être examinées.

S'agissant d'un audit de clôture, il devra prendre en compte les diligences liées à la clôture des comptes.

### ü Audit du système de contrôle interne

Les éléments de volumétrie relatifs à l'audit du système de contrôle interne concernent entre autres les éléments suivants :

Totalité des effectifs affectés au Programme ;

- Totalité des sites administratifs concernés par le Programme.
- A la clôture, l'inventaire de la totalité des biens et équipements acquis par le programme

### ü Audit de la conformité de la passation et de l'exécution des marchés

Le présent AMI consiste à la réalisation des audits ainsi qu'il suit :

**Détermination de l'échantillon ;**

- ü Audit financier relatif à l'utilisation des fonds alloués ;
- ü Audit du système de contrôle interne ;
- ü Audit de la passation des marchés ;

**Conditions d'éligibilité ;**

**Détermination de l'opinion ;**

**Documentation des anomalies et faiblesses identifiées ;**

**Diligences d'audit**

- ü Audit du système de contrôle interne
- ü Contrôle des états financiers et de l'utilisation des fonds alloués
- ü Audit des paiements directs par l'AFD
- ü Audit de la passation des marchés

**Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :**

X Bureaux d'études	Consultants individuels
ONG	ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

**MANDAT DU CONSULTANT**

Les données relatives à la période couverte par l'audit et au périmètre des marchés sont les suivantes :

- Tous les marchés signés au cours de la période de référence (y inclus ceux dont la passation de marchés s'est faite antérieurement à la période de référence (N-1) et signés en année N) ayant fait l'objet d'une procédure en gré à gré, en AON et en AOI.
- Tous les marchés attribués suite à une demande de cotation (ou lettre-commande) par le PNDP.
- Tous les marchés attribués et signés par les communes en tant que maitres d'ouvrage.

Une liste détaillée des marchés signés pendant la période de référence sera transmise aux auditeurs. Le PPM sur lequel l'AFD a délivré son ANO sera également transmis aux auditeurs.

Une attention particulière devra être accordée par l'auditeur aux marchés pour lesquels l'AFD n'a pas fait de contrôle ex-ante et accordait une dérogation pour que le contrôle du respect de la passation des marchés soit fait a posteriori, dans le cadre de l'audit. La liste de ces marchés sera transmise aux auditeurs.

**4. Période d'exécution**

La durée de la mission est fixée à maximum 55 jours ouvrables pour une année complète auditée y inclus les délais de transmission.

**La date prévisionnelle de démarrage de la mission est fixée le 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour l'exercice 2023 ainsi que les opérations.**

Le volume global estimé de la prestation en homme / jour pour l'ensemble de l'équipe d'audit est de 30 jours par exercice auditée.

**PERIODE COUVERTE PAR L'AUDIT**

Le présent audit couvre les périodes suivantes ainsi que le financement précisé ci-après :

**Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 octobre 2023** pour le financement HIMO MINKA qui est compris comme année de clôture et qui intègre

## 5. Participation et origine

Le consultant doit être un cabinet d'Expertise Comptable indépendant, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts

- D'au moins 10 ans dans l'audit comptable et financier de programmes et projets de développement financés par des institutions
- En audit de passation de marchés ;
- En audit dans le secteur du développement local/rural.
  - Une connaissance suffisante des lois, réglementations et normes en la matière dans le pays concerné serait un atout ;
  - Il est membre d'un organe ou un institut national de comptabilité ou d'audit qui est, lui-même, membre de la Fédération internationale des Comptables et Auditeurs (FICP)
  - Il est membre d'un organe ou un institut national de comptabilité ou d'audit ; bien que l'organisme ne soit pas membre de la FICP
  - Il ne doit pas avoir audité un projet sur financement HIMO-MINKA du PNDP pendant les trois dernières années (2020, 2021, 2022)
  - La composition de la mission est laissée à l'appréciation du consultant. Toutefois, le personnel clé de la mission devra comprendre au moins un expert comptable et un expert financier.

## CONTENU DES MANIFESTATIONS A ADRESSER AU PNDP

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les prestataires de services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires.

## 6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale, à adresser au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (ONUD), à l'adresse [cpmpndp@gmail.com](mailto:cpmpndp@gmail.com).

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 001 DU 16 février 2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES CABINETS EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER, DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES  
Exercices 2023 (Fonds MINKA) ».  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

## CONTACT ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Remise des manifestations d'intérêt :

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : 08h00 - 17h00

## 7. Composition du dossier

Cette manifestation devra ainsi contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur ;
- La justification du statut juridique du consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessous. Toute information

## MÉTHODE DE SÉLECTION

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximums présélectionnés sur la base

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUDISG/DSGP/2022 DU 17/02/2023  
RELATIF A LA PRESELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILE LEGER  
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. EXERCICE BUDGETAIRE 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La gestion des matériels roulant (véhicules) à la Communauté Urbaine de Douala est une importante source de dépenses. Ces dépenses devraient être maîtrisées aussi bien pour des raisons d'économie des ressources financières disponibles que de pertinence et de rigueur dans la gestion. Elles devraient pouvoir l'être aussi bien en ce qui concerne le rythme de renouvellement de la flotte que les coûts d'entretien de l'existant.

Ainsi, face à la raréfaction des ressources d'une part, à l'image peu reluisante qu'offre le parc automobile de la Communauté Urbaine de Douala (état de vieillissement des véhicules, pannes constatées à répétition, insuffisance du nombre de véhicules face aux opérations d'intervention dans la ville,...) d'autre part, et afin de garantir l'optimisation de la qualité de la prise en charge des réparations des véhicules et ce, conformément à l'esprit des articles 322 et suivants de la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Le Maire de la Ville de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'attention des entreprises qui désirent participer à la pré qualification pour les prestations envisagées.

## 2. Objet

Le présent Avis de sollicitation vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres Restreint sur l'entretien et la remise en état du matériel roulant léger ou de tourisme de la Communauté Urbaine de Douala au titre de l'exercice 2023.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations ci-dessous indiquées concernent:

- La réparation des véhicules (pannes mécaniques, électriques/électroniques, tolérances et peinture,...) ;
- Remplacement des pièces défectueuses ;
- Le remorquage des véhicules en panne.

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux concessionnaires automobiles, aux garages professionnels et à toute entreprise ou groupement d'entreprises, exerçant dans la maintenance automobile, de droit camerounais à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du Code des Marchés Publics en vigueur.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français et/ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tell et un exemplaire numérique, devront être transmis sous Os fermes et scellés à l'adresse suivante:

**Communaute Urbaine de Douala** Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction de la Passation des Marchés Publics 210 Rue Pasteur à BONANJO, 5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SCI-BONANJO B.P : 43 Douala Tel. : (237) 233 42 18 32 — Fax : (237) 233 42 88 17 Au plus tard le **13/03/2023** à **12 heures 00**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

### AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

**N°006/ASM/CUD/SG/DGSP/2023 DU 17/02/2023 RELATIF A LA  
PRE ELECTION DES ENTREPRISES POUR L'ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILE LEGER DE LA  
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 6. Composition du dossier

Les candidats au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après énumérées :

- Les statuts ou documents qui justifient de l'existence de l'entreprise ;
- La copie certifiée du registre de commerce ;
- L'attestation d'immatriculation ;
- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- L'attestation de non-redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois (03) mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué ses déclarations réglementaires en matière d'impôts ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- Les CV du personnel clé proposé ;
- La copie certifiée conforme de l'agrément de garage automobile ;
- La liste exhaustive des garages partenaires dans les villes de Douala, Yaoundé et Bafoussam.

**N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature conformément à l'article 92 alinéa 9 du Code des Marchés Publics en vigueur.**

## 7. Critères d'évaluation

### 1. 1. CRITERES DE SELECTION

CRITERES	SEUIL MINIMUM
<b>A. Références techniques</b>	<p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● La copie de l'extrait de chaque Marché, Lettre commande ou tout document contractuel comportant la première page et la page de signature du contrat enregistré. Ces documents devront être clairs et lisibles, ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage, le lieu d'exécution et le montant des prestations ;</li><li>● La copie du procès-verbal de réception technique ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.</li></ul> <p><b>NB : Le soumissionnaire devra avoir réalisé au moins deux (02) projets de maintenance ou réparation de matériel roulant au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution d'un montant minimum de quinze millions (15 000 000) de FCFA.</b></p>

CRITERES	SEUIL MINIMUM
<b>B. Matériel</b>	<p>Le candidat devra disposer des matériels et équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un (01) véhicule pick-up ;</li> <li>- Une (01) remorqueuse ;</li> <li>- Un (01) multimètre ;</li> <li>- Un (01) ordinateur ;</li> <li>- Une (01) imprimante ;</li> <li>- Un (01) appareil photo numérique ;</li> <li>- Deux (02) caisses à outils ;</li> <li>- Une machine à diagnostic ou valise multimarque</li> <li>- Un garage équipé d'une fosse de vidange ou d'un pont élévateur ;</li> <li>- Un espace parking sécurisé pouvant contenir au moins une dizaine de véhicules.</li> </ul> <p><b>NB : Ce matériel devra faire l'objet d'une justification de propriété (par la présentation, pour les matériels roulants, des copies des cartes grises certifiées par le service émetteur et pour les autres matériels ou équipements, par les factures certifiées par l'autorité administrative) ou de la location (par une promesse de contrat de location signé par devant Notaire).</b></p> <p><b>Une visite de site sanctionnée par un PV dûment signé sera organisée pour les éléments tels que la fosse/ le pont, la capacité du parking, ...</b></p>

CRITERES	SEUIL MINIMUM
<b>C. Personnel</b>	<p>Le soumissionnaire devra au minimum disposer du personnel clé ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un (01) Chef de projet</b> : Diplômé en mécanique automobile (de niveau BAC +3 minimum) ou toute autre formation équivalente, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) ans dans la mécanique automobile ;</li> <li>- <b>Un (01) Chef d'équipe</b> : Diplômé en mécanique automobile (de niveau BAC) justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins sept (07) ans dans la mécanique automobile ;</li> <li>- <b>Quatre (04) techniciens</b> : Titulaires chacun d'une attestation de formation en mécanique automobile, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins trois (03) ans dans la mécanique automobile.</li> </ul> <p><b>NB : Chaque personnel clé devra présenter la copie certifiée conforme de son diplôme délivrée par l'autorité administrative compétente, l'attestation de présentation de l'original de son diplôme et son Curriculum Vitae dûment visé à toutes les pages et signé à la dernière par le candidat et enfin une attestation de disponibilité et d'exclusivité pour le compte de l'entreprise pour laquelle il sera mobilisé.</b></p>

## 1. 2. CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA QUALIFICATION

CRITERES	POINTS ALLOUES
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100</b>
<b>1. 1. DOSSIER ADMINISTRATIF</b>	<b>10</b>
Statuts ou documents qui justifient de l'existence de l'entreprise	2
Attestation de non-faillite	2
Attestation de non-redevance	2
Attestation de non exclusion des Marchés Publics	2
Copie certifiée conforme de l'agrément de garage automobile	2
<b>1. 2. REFERENCES ET PRESTATIONS SIMILAIRES DE L'ENTREPRISE</b>	<b>30</b>
Avoir réalisé au moins deux (02) projets de maintenance ou réparation de matériel roulant au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution d'un montant minimum de quinze millions (15 000 000) de FCFA.	30

Avoir réalisé zéro (00) projet de maintenance ou réparation de matériel roulant au cours des cinq (05) dernières années ou avoir au moins un (01) projet en cours d'exécution d'un montant minimum de quinze millions (15 000 000) de FCFA.	0
<b>1. 3. PERSONNEL</b>	<b>50</b>
<b>Chef de projet</b>	<b>18</b>
<b>Qualification</b>	<b>7</b>
Diplôme de niveau BAC +3 en Mécanique Automobile ou toute autre formation équivalente	7
<b>Expérience</b>	<b>9</b>
Expérience d'au moins cinq (05) ans dans la Mécanique Automobile	9
Expérience d'au moins trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	3
Expérience de moins de trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>Chef d'équipe</b>	<b>16</b>
<b>Qualification</b>	<b>5</b>
Diplôme de technicien en Mécanique Automobile (niveau BAC)	
<b>Expérience</b>	<b>9</b>
Expérience d'au moins sept (07) ans dans la Mécanique Automobile	9
Expérience d'au moins quatre (04) ans dans la Mécanique Automobile	3
Expérience de moins de quatre (04) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>Techniciens n°1</b>	<b>4</b>
<b>Qualification</b>	<b>1</b>
Attestation de formation en Mécanique Automobile	
<b>Expérience</b>	<b>1</b>
Expérience d'au moins trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	1
Expérience de moins de trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>Techniciens n°2</b>	
<b>Qualification</b>	
Attestation de formation en Mécanique Automobile	

<b>Expérience</b>	<b>1</b>
Expérience d'au moins trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	1
Expérience de moins de trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>Techniciens n°3</b>	
<b>Qualification</b>	<b>1</b>
Attestation de formation en Mécanique Automobile	
<b>Expérience</b>	<b>1</b>
Expérience d'au moins trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	1
Expérience de moins de trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>Techniciens n°4</b>	
<b>Qualification</b>	<b>1</b>
Attestation de formation en Mécanique Automobile	
<b>Expérience</b>	<b>1</b>
Expérience d'au moins trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	1
Expérience de moins de trois (03) ans dans la Mécanique Automobile	0
<b>Attestation de disponibilité signée par le candidat</b>	<b>2</b>
<b>1. 4. MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS</b>	<b>10</b>
<b>Matériels électriques + outils</b>	<b>3</b>
Multimètre	0,5
Appareil photo numérique	0,5
Caisse à outils 1	1
Caisse à outils 2	1
<b>Matériels informatiques</b>	<b>1,5</b>
Ordinateur	0,5
Imprimante	0,5
Machine à diagnostic ou valise multimarque	0,5
<b>Matériels roulants + site</b>	<b>5,5</b>
Véhicule pick-up	

0,5





Remorqueuse	1
Fosse de vidange ou d'un pont élévateur	2
Espace parking sécurisé	2

**NB : seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) sur cent (100) seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint subséquent.**

### **8. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction des Approvisionnements Généraux et des Affaires Communes de la Communauté Urbaine de Douala, Immeuble SCI BONANJO sis au 210 Rue Pasteur, 4<sup>ème</sup> étage, entre 8h et 15h.

### **9. Evaluation et publication des resultats**

Les entreprises retenues seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint concernant les prestations susmentionnées conformément à l'article 76 alinéa 4 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Les entreprises non retenues pourront retirer leurs dossiers dans les sept (07) jours suivant la publication de l'Appel d'Offres Restreint.

*DOUALA le 17 Février 2023*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° -----00001/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023 DU  
-15 FEV 2023-----POUR LA PRESELECTION DE FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES  
EN VUE DE LA SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION  
DE 14760,3 TONNES D'ENGRAIS NPK, UREE ET ENGRAIS ORGANIQUES AU MINISTERE DE  
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI AU  
RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DU CAMEROUN (PARPAC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 (Appui à la production) du PARPAC, dont l'objectif principal est d'augmenter la production des principales spéculations agricoles du Cameroun (Riz; Maïs, Sorgho/Mil, Soja, Pomme de Terre, Palmier à Huile, et cultures maraichères/tomate), à travers une subvention à l'achat à hauteur de 30% pour les engrais (NPK, UREE, Engrais organiques), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maitre d'ouvrage, a décidé de lancer un appel à manifestation en vue de présélectionner des fournisseurs avec lesquels des conventions de partenariat seront établies pour la mise à disposition des engrais dans les Chefs-lieux des Régions et /ou Départements, au bénéfice des producteurs des filières concernées.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification de fournisseurs d'intrants (engrais) en vue de la signature de conventions de partenariat relative à la mise à disposition de 14760,3 Tonnes d'engrais NPK, Urée et Engrais organiques au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), pour le compte du Projet d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC), au titre du Financement d'Appui Budgétaire Sectoriel de la Banque Africaine de Développement et réparties dans les dix régions, selon les spécificités techniques définies en annexe 1

## 3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux entreprises de droit camerounais dont les compétences sont les suivantes :

- Disposer d'un agrément pour l'importation et la commercialisation des engrais au Cameroun ;
- Disposer d'une attestation d'analyse de conformité des types d'engrais proposés, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Disposer d'une copie de l'attestation de registre de commerce ;
- Disposer d'au moins un magasin dans la région concernée par l'offre avec un réseau de distribution dans tous les chefs-lieux de département de la région, concernés par l'offre ;
- Disposer d'un compte bancaire dans un établissement bancaire ou de microfinance représenté dans le chef-lieu de département concerné par l'offre, et garantissant au fournisseur le paiement de la contrepartie de la subvention d'engrais, soit 30% du coût de l'engrais ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises ;
- Disposer de ressources humaines qualifiées et des ressources matérielles suffisantes pour garantir l'exécution de la fourniture ;
- Présenter la stratégie d'approvisionnement (réseau d'approvisionnement, quantité, types d'engrais, délais), de transport et de distribution dans le département concerné ;
- Présenter des garanties de stock et de réseau de distribution garantissant la capacité d'approvisionnement pour le ou les départements concernés ;

#### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en FRANÇAIS OU ANGLAIS en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : Direction du Développement de l'Agriculture /Sous-Direction des Engrais et des Sols du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au plus tard le ----02 MARD----- 2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° ---00001-----/ASMI/MINADER/SG/DDA/2023 DU -----15 FEB 2023-----POUR LA PRESELECTION DE FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES EN VUE DE LA SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE 14760,3 TONNES D'ENGRAIS NPK, UREE ET ENGRAIS ORGANIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE DU CAMEROUN (PARPAC).

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement “

#### 5. Composition du dossier

Les établissements individuels intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

##### 3.1 Volume 1 (pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conformes selon les cas) datées de moins de trois (03) mois.

Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom (s) et prénom (s), adresse) ;

Une copie de l'Agrément, pour l'importation et la commercialisation des engrais au Cameroun ;

Une copie d'inscription de la structure comme opérateur du sous-secteur engrais ;

Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

Une Attestation de Non-Redevance en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

Un Certificat de non exclusion aux marchés publics ;

Une Attestation de non faillite ;

Un relevé d'identité bancaire dans un établissement de finance garantissant le paiement de la contrepartie de la subvention (30% du coût de l'engrais).

##### 3.2. Volume 2 : Composition du Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

- Un état des stocks garantissant la capacité du fournisseur à satisfaire les quantités correspondantes à la demande de la région concernée par l'offre ;

- un plan d'approvisionnement de la région concernée par l'offre (réseau de distribution par département, magasins, transport, délais)

- La liste du personnel clé : Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement et de maîtrise, accompagnée d'un CV actualisé et signé pour chaque expert, daté de moins de trois (03) mois ;

- Une copie de l'autorisation de mise sur le marché de (ou des) spécialité(s) d'engrais concernés ;

- Une attestation d'analyse de conformité des types d'engrais proposés, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

- Une offre des coûts à l'unité, au niveau du chef-lieu du département, des engrais proposés.

#### 6. Critères d'évaluation

##### 4.1 Critères éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

##### 4.2. Critères essentiels :

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation du dossier	05
02	Références de la structure pour les fournitures d'engrais (au moins 03 PV et 03 copies de contrats enregistrés) avec attestation des services faits	25
03	Réseau de distribution dans la Région concernée et capacités de stockage	70
	Note totale du dossier technique	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de soixante-**dix (70) points**.

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le *MINISTRE*

**MBAIROBE Gabriel**

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**COMMUNIQUE N° 002/MINFI/DGD DU 13 FEVRIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0008/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 29/11/2022 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET LA POSE DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes, communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fabrication, la fourniture et la pose du mobilier de bureau dans les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes sus visé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

**LOT 1 : Fabrication, fourniture et pose du mobilier de bureau dans les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes**

- ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT ETS BUROTECH CORPORATION/CONFORT HOUSE SARL, B.P : 1930-YAOUNDE, TÉLÉPHONE : 670 89 49 30
- MONTANT : 110 962 125 FCFA TTC
- DELAI : Quatre-vingt-dix (90) jours.

**LOT 2 : Fourniture et pose du mobilier de bureau dans les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes**

- ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT ETS BUROTECH CORPORATION/CONFORT HOUSE SARL, B.P : 1930-YAOUNDE, TÉLÉPHONE : 670 89 49 30
- MONTANT : 88 125 750 FCFA TTC
- DELAI : Quatre-vingt-dix (90) jours.

Les entreprises attributaires de Lettres-commandes sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Ressources et de la Logistique (SIGAMP) sise à l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga pour l'établissement des contrats.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

## DIRECTION GENERALE DES DOUANES

**COMMUNIQUE N° 0001/MINFI/DGD DU 30 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 01/11/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS DANS LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes, communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation des climatiseurs dans les services déconcentrés de la Direction Générale des Douanes sus visé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

**LOT 1 : Fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les secteurs des Douanes de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord**

- ATTRIBUTAIRE : INTERNATIONAL BUSINESS PLUS
- MONTANT : 18 781 875 FCFA TTC
- DELAI : Soixante (60) jours

**LOT 2 : Fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les secteurs des Douanes du Littoral, de l'Ouest, Nord-Ouest et du Sud-Ouest.**

- ATTRIBUTAIRE : INTERNATIONAL BUSINESS PLUS
- MONTANT : 18 185 625 FCFA TTC
- DELAI : Soixante (60) jours

**LOT 3 : Fourniture et installation de cinquante (50) climatiseurs dans les secteurs des Douanes du Centre, de l'Est, du Sud I et du Sud II.**

- ATTRIBUTAIRE : ETS BRIWA INTERNATIONAL
- MONTANT : 18 950 750 FCFA TTC
- DELAI : Soixante (60) jours.

Les entreprises attributaires de Lettres-commandes sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Ressources et de la Logistique (SIGAMP) sise à l'Annexe de la Direction Générale des Douanes à Tsinga pour l'établissement des contrats.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**FONGOD EDWIN NUVAGA**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**COMMUNIQUEN°02130/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 14/02/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 15317/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAA ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8<sup>ème</sup> étage de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, B.P. 7167 Yaoundé,

Communique :

Par décision **N°02129/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 14/02/2023**

La Société **KORA SECURITY S.A.** B.P. : 35332 Yaoundé, tél : 222 207 153, a été retenue adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres n°15317/AONO/CAA/CIPM/2022 du 16 novembre 2022 pour le recrutement d'une société de gardiennage, en vue de la surveillance de l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et des domiciles de certains responsables, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Francs CFA **soixante-quinze millions quatre cent-quatre-vingt-et-un mille huit cent-huit (75 481 808 )** et pour un délai de livraison de **vingt-quatre (24) mois**.

Le Directeur Général de la Société **KORA SECURITY S.A.** est invité à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement, sise à son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai Yaoundé Tél : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, pour recevoir la notification de la décision.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOAH NDONGO Adolphe**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°\_0221/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/MGF/2023  
DU14/02/2023 PORTANT CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION  
N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 17/10/2022 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA  
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°1, TRONCON  
MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION MORA-WAZA (PK0+000 AU PK3+000), DES TRAVAUX DE  
TRAITEMENT DU POINT CRITIQUE DE TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876) ET DES TRAVAUX DE  
MAINTIEN DE LA CIRCULATION SUR LE TRONCON MORA-DABANGA-KOUSSERI, DANS LA REGION DE  
L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET BIP MINTP-EXERCICES 2023 ET 2024. IMPUTATION : 36 126  
01 330021 523511.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant Autorisation N°005071/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 17/10/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Nationale N°1, tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, SECTION MORA-WAZA (Pk0+000 au Pk3+000), des travaux de traitement du point critique de TCHAKAMARI (Pk23+083 – Pk23+876) et des travaux de maintien de la circulation sur le tronçon MORA-DABANGA-KOUSSERI, dans la région de l'Extrême-Nord ; les travaux sont repartis en un seul lot. Un seul soumissionnaire a postulé audit Gré à Gré et a été retenu, le résultat dudit Gré à Gré se présente comme suit :

N° de lot	Région	Entreprises	Tronçons	Section	Linéaires (Km)	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant prévisionnel	Délai (Mois)
Unique	Extrême Nord	STUDI INTERNATIONAL 28, rue de l'île de Zembretta, les Jardins du Lac, Lac II, 1053 Tunis - Tunisia E-MAIL : <a href="mailto:studi@studi.com.tn">studi@studi.com.tn</a> Tel : +2167002 1010 / 672958435	Mora-Dabanga-Kousseri	MORA-WAZA (PK0+000 AU PK3+000)	3	404 019 000	405 047 413	06
				TCHAKAMARI (PK23+083 – PK23+876)	0.793			
				TOTAL	3.793			

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché. Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. \*

YAOUNDE le 14 Février 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DÉCISION N° 061/D/MINTP/CAB DU 13 FÉVRIER 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 06/DP/MINTP/CCCP-SPI/CSPM-PFC, RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN CENTRE RÉGIONAL D'EXCELLENCE DE FORMATION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'Accord de Prêt N° 2000200003405 du 28 octobre 2019 conclu entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Africaine de Développement ;

Vu la Loi de Finances N° 2022/020 du 27/12/2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Propositions N° 06/DP/MINTP/CCCM-SPI/CSPM-PFC/2021 du 31 mai 2021 ;

Vu la lettre d'objection N° COCM/LT/JFM/2022/07/247 du 26 juillet 2022, de la Banque Africaine de Développement ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>- La Demande de Proposition N° 06/DP/MINTP/CCCM-SPI/CSPM-PFC/2021 du 31 mai 2021, relative au recrutement d'un cabinet en vue de la conception et mise en place d'un Centre Régional d'Excellence de Formation en Sécurité Routière à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé, est déclarée infructueuse, pour non atteinte par les cabinets soumissionnaires retenus dans la liste restreinte, du score minimal requis de 75/100. Le processus de recrutement sera relancé sans délai.

Article 2- La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

YAOUNDE le 13 Février 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N° 01620/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 17/02/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION N°10165/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 28 NOVEMBRE 2022 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°091/22/AONO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 960ML A DJAMBOUTOU 3.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°091/22/AONO/SDCC/CIPM du 16/09/2022 pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 960 ml à Djamboutou 3 ;

**Considérant** La Décision d'attribution N°10165/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 28 novembre 2022 ;

**Considérant** La lettre N°014/23/PCA/AEJ/NES DU 02 Février 2023 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

### DECIDE :

**Article 1er :** La décision d'attribution N°10165/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 28 novembre 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°091/22/AONO/SDCC/CIPM du 16/09/2022 pour les travaux de constructions d'un mur de clôture de 960 ml à Djamboutou 3 est annulée.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 17 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOURRAIN Henri Pierre**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**